

AFRIQUE DU SUD : RÉÉMERGENCE PARTIELLE DE L'AUTONOMIE OUVRIÈRE

PRÉSENTATION

En 2012, l'industrie minière de l'Afrique du Sud a été bouleversée par une vague de grèves sans précédent depuis l'arrivée au pouvoir de l'*African National Congress* (ANC), en 1994. Plus de 140 000 travailleurs se sont opposés non seulement aux compagnies minières et à l'État sud-africain, mais encore, fait caractéristique, au syndicat historique du secteur, le *National Union of Miners* (NUM). Celui-ci, fondé en 1982, avait mené de gigantesques mouvements de grèves qui avaient fortement perturbé l'industrie minière, le socle économique du pays, et ébranlé le régime d'apartheid au point de pousser ses dirigeants à accepter un compromis avec les organisations représentant la majorité des habitants sud-africains, notamment la majorité des travailleurs.

Moins de vingt ans après l'accession au pouvoir de l'alliance tripartite (l'ANC, le parti communiste et la confédération syndicale, dans laquelle le NUM joue un rôle central), les travailleurs des mines vont donc se retourner contre le syndicat qui les avait auparavant menés au combat. Les grèves seront organisées par des comités de grève, directement responsables devant les travailleurs en lutte. Souvent, ces comités seront liés à un petit syndicat, l'*Association of Mineworkers and Construction Union* (AMCU), créé une quinzaine d'années plus tôt par des dissidents du NUM. Une partie des mineurs reproche au NUM de soutenir le pouvoir. Symbole de son intégration à l'appareil d'État et à la classe dirigeante, Cyril Ramaphosa, qui fut le secrétaire général du NUM à sa fondation et qui le dirigea avant de devenir l'un des leaders de l'ANC. C'est aujourd'hui un homme d'affaires, actionnaire et membre du conseil d'administration de Lonmin, le producteur de platine coté à Londres et dont la mine de Marikana a été marquée par la fusillade du 16 août 2012, au cours de laquelle des flics ont tué 34 grévistes.

Ce drame sanglant a été le catalyseur des grèves. Sauvages pour la plupart, mais parfois déclenchées par des responsables locaux du NUM, elles vont se succéder d'août à octobre 2012, sans que la situation soit pacifiée¹. Elles vont notamment stopper l'activité des mines de platine qui, pour des raisons géologiques et économiques, sont peu mécanisées et emploient des dizaines de milliers de travailleurs concentrés dans certaines régions. Quelques grosses compagnies minières vont céder d'importantes augmentations de salaires, après avoir accepté de négocier soit avec des représentants des grévistes, soit avec des délégués de l'AMCU. Ce qui leur sera reproché par la direction du NUM, les ministres du Travail et des Mines et les dirigeants de l'État et de l'ANC. Si la tuerie de Marikana a fait 34 morts et des centaines de blessés, les autres affrontements opposeront principalement militants du NUM et grévistes.

LE DÉROULEMENT DES GRÈVES DANS LES MÎNES EN 2012-2013

Janvier-mars 2012

De janvier à mars, les travailleurs d'*Implats Holdings Limited* (« Implats ») – le deuxième producteur mondial de platine – ont mené une grève non protégée (sans être illégale, elle n'est pas reconnue par le syndicat ; les grévistes peuvent donc être remplacés ou licenciés) de six semaines. Cette grève a débuté un mois après la signature par le NUM d'une convention collective prévoyant une hausse de salaire comprise entre 9 % et 10 % pour tous les mineurs. La direction d'Implats avait suggéré de donner une augmentation plus importante aux piqueurs, qui ont le travail le plus difficile – et occupent une place centrale dans le processus d'extraction du minerai – mais le NUM avait refusé au nom de l'égalitarisme des salaires.

La compagnie minière s'était également rendu compte que, après la signature de l'accord, un certain nombre de mineurs quittait l'entreprise pour aller travailler chez des groupes concurrents. Doté d'un certificat d'aptitude au maniement des explosifs, disposant généralement d'un niveau d'études supérieur à celui des autres travailleurs et d'un niveau de connaissances techniques plus élevé, ils bénéficient d'un pouvoir contractuel important.

Leur travail dans les mines de platine est particulièrement pénible. Les veines d'où est extrait le minerai font moins d'un mètre de hauteur, empêchant l'utilisation de machine pour attaquer la roche. Les piqueurs sont donc obligés de travailler dans une position difficile, à moitié couchés, en tenant de lourds marteaux-mineurs et sous une forte chaleur. Dans le sous-sol de la région de Rustenburg, la principale région d'où est extrait le platine, la température atteint environ 40°C.

¹ Selon la Standard Bank, 3,5 millions de jours de travail ont été perdus en 2012 suite aux grèves, dont 81 % dans le seul secteur minier. En 2011, le bilan était de 6,2 millions de jours perdus, en 2010 de 14,6 millions, dont 12 millions dans le secteur public, et en 2009 de 2,9 millions. Les augmentations de salaires ont été de 7,6 %, mais de 10 % dans les mines.



La plupart des délégués du NUM sont des mineurs travaillant en sous-sol chez Implats. Leur confiance dans la direction du syndicat, déjà bien basse, s’est évanouie après la signature de l’accord salarial. Un nouveau syndicat, l’AMCU, a profité de la situation pour gagner du terrain. Pratiquement inconnu en 2011, il avait recruté 11 000 membres à la fin de la grève, soit près de la moitié des salariés d’Implats. Au bout de six semaines de grève, les piqueurs obtenaient une nouvelle rallonge de 25 %, portant leur salaire de base à 9 900 rands². Un autre conflit sur un site d’Aquarius Platinum s’était soldé par trois morts et une vingtaine de blessés.



² Au taux actuel, d’avril 2013, 9 900 rands représentent 848 euros. 1 ZAR (Rand) vaut 0,086 € et 0,112 \$.

10 août 2012

Le conflit entre le NUM et l'AMCU va rebondir et s'envenimer avec le démarrage d'une autre grève non protégée dans la mine de Marikana, située à 80 kilomètres à l'ouest de Pretoria et appartenant au troisième producteur de platine, Lonmin³. Comme chez Implats, ce sont les piqueurs qui vont débrayer. Ils sont 3 000 à réclamer un salaire mensuel minimum de 12 500 rands. La grève est d'emblée marquée par la violence. Le premier jour, il y a déjà dix morts : deux gardes, deux policiers et six mineurs, dont plusieurs délégués ou militants du NUM. Les deux policiers ont été tués à la machette par des manifestants. Trois de ces derniers avaient été tués par balles par la police qui a fait également plusieurs blessés. Huit véhicules ont été incendiés.

Le COSATU, la confédération syndicale à laquelle appartient le NUM, a demandé aux autorités d'envoyer l'armée pour rétablir le calme dans la région. Demande soutenue par les dirigeants de Lonmin, selon lesquels la mine ne peut tourner qu'au ralenti dans la mesure où de nombreux mineurs craignent de se rendre au travail.

16 août 2012

La mort des deux policiers ne pouvait pas rester sans réponse. La police va profiter d'une manifestation de grévistes pour faire un carton. Pas moins de 34 manifestants, des grévistes pour la plupart, ont été abattus par des tirs dans le dos ou écrasés par les engins blindés utilisés par les flics. Lourdemment armés, ces derniers ont tiré sur environ 3 000 manifestants armés de gourdins, de machettes et de barres de fer. Le gouvernement de l'ANC, par la voix d'un porte-parole, s'est contenté de déclarer : « *Le ministère considère que, compte tenu de la volatilité de la situation, la police a fait de son mieux.* »

La direction de Lonmin, qui menace de licencier ceux qui ne reprennent pas le travail, a indiqué dans un communiqué : « *La police était chargée de l'ordre et de la sécurité sur le terrain depuis le début des violences entre syndicats rivaux ce week-end, qui ont fait huit morts parmi nos salariés et deux parmi les officiers de police* », mettant l'accent sur le fait que ce conflit était « *clairement une affaire d'ordre public plutôt qu'un conflit social* ». De son côté, Frans Baleni, le secrétaire général du NUM, a défendu l'action de la police : « *Les policiers ont été patients, mais ces gens étaient lourdement équipés avec des armes dangereuses* ». « *Il y a assez d'espace dans notre ordre démocratique pour que tout conflit puisse se résoudre par le dialogue sans transgresser la loi ou utiliser la violence* », a déclaré le président de la république Jacob Zuma, condamnant les violences, mais sans blâmer la police.

19 août 2012

Le bilan provisoire des affrontements à Marikana est de 44 morts, 78 blessés et 279 arrestations. Une semaine de deuil national a été décrétée par le président Zuma. Lonmin a ordonné aux grévistes de reprendre le travail sous peine d'être licenciés, mais la majorité des mineurs a d'ores et déjà rejeté l'ultimatum et va poursuivre le mouvement. « *On ne demandera à personne de reprendre le travail si la police considère qu'il y a un danger de représailles* » de la part des grévistes, a affirmé Simon Scott, un dirigeant Lonmin, dans un communiqué. Dans ce même communiqué, Lonmin a confirmé « *avoir demandé à ses 3 000 salariés en grève illégale de reprendre le travail lundi 20 août, faute de quoi ils s'exposent à un possible licenciement* ». Cet ultimatum s'applique aux quelque 3 000 travailleurs du forage mais pas aux 25 000 salariés directs ni aux 10 000 travailleurs de la sous-traitance qui ne sont pas en grève. Ces derniers pourront travailler sous la protection de la police.

Malgré les menaces, il risque d'être difficile de faire reprendre le travail à des mineurs qualifiés qui ont conscience de leur importance dans le procès de travail. D'autant que la question de l'augmentation de salaire réclamée par les grévistes n'a pas été abordée. « *Est-ce qu'ils vont virer aussi ceux qui sont à l'hôpital et à la morgue ?* », a déclaré à l'AFP un mineur interrogé sur la poursuite de la grève. Les mineurs, qui touchent en moyenne 4 000 rands par mois, réclament 12 500 rands. Le NUM ne contrôle plus les mineurs, ses représentants ont refusé de quitter les véhicules de police dans lesquels ils étaient venus à Marikana pour parler aux grévistes.

22 août 2012

La grève s'est encore durcie à Marikana, malgré les ultimatums répétés de Lonmin. La compagnie minière a annoncé que seulement 22 % de ses 28 000 salariés s'étaient présentés le 22 août, contre 33 % la veille et 28 % le 20 août. Le gouvernement avait fait pression sur Lonmin pour qu'il ne mette pas à exécution ses menaces de licencier les grévistes qui n'avaient pas repris le travail. Mais il paraît peu crédible que Lonmin licencie ses 3 000 piqueurs, dont le travail dur et qualifié en fait des salariés difficiles à remplacer. En ne reprenant pas le travail, les piqueurs rendent inutile toute tentative de retour à la normale pour la production.

Un groupe comprenant plusieurs ministres s'est rendu à Marikana afin de négocier avec les grévistes. L'accueil a été plutôt froid, les représentants des grévistes auraient souhaité voir venir s'expliquer le responsable de la police, Riah Phiyega. Ils ont d'ailleurs exigé que la police se tienne à distance de la réunion, affirmant « *ne pas se sentir en sécurité à proximité des policiers* ». Ils ont également déclaré s'opposer à ce qu'une cérémonie se tienne alors que les grévistes en prison ne pourraient y assister. Leurs représentants ont enfin accusé le président Jacob Zuma de les avoir abandonnés, rappelant qu'il avait préféré rencontrer la direction de Lonmin plutôt que les travailleurs.

³ Le complexe de Marikana a produit 698 149 onces de platine en 2011.

23 août 2012

La revendication d'un salaire de 12 500 rands mise en avant par les piqueurs de la mine de Marikana a été reprise sur d'autres sites. Une grève de plus de 500 travailleurs dans la mine de Rasimone, appartenant à une compagnie minière de deuxième rang contrôlée par des Sud-Africains noirs, *Royal Bafokeng Platinum*, paralyse plus de la moitié de la production. Un millier de mineurs avait déjà collectivement démissionné du NUM, jugé trop proche des patrons.

Le numéro un du platine, Angloplats, filiale d'Anglo American, a reçu des revendications de hausse de salaires d'un groupe de mineurs qui n'est pas passé par l'intermédiaire des délégués syndicaux. Des travailleurs de l'équipe de nuit ont débrayé pour soutenir ces revendications sur le site de Thembelani. Une autre compagnie moyenne, Northam Platinum, annonçait le 21 août que l'AMCU avait lancé une campagne d'adhésion sur son site de Zondereinde. Le numéro 4 du secteur, Aquarius, a fermé sa mine d'Everest suite à la multiplication des conflits.

Après avoir exprimé ses condoléances et appelé toutes les parties à trouver une solution pacifique au conflit, le vice-président de la Chambre des mines, Mark Cutifani – également directeur exécutif d'AngloGold Ashanti – a admis qu'un dialogue aurait dû prendre place avant la tragédie. « *Nous avons raté quelque chose dans le déroulement et nous allons tâcher d'y remédier* », a-t-il précisé. La Chambre des mines a reçu l'AMCU. Toutefois, il n'existe pas d'instance centralisée de négociation dans le platine comme dans le charbon ou l'or. Les négociations ont lieu sur chaque site, un processus plus difficile à contrôler, tant par les syndicats que par les compagnies minières.

La visite de Jacob Zuma, entouré d'une nuée de gardes du corps, n'a pas levé le scepticisme des travailleurs. Leurs représentants lui ont déclaré que le travail ne reprendrait pas avant satisfaction de leurs revendications.

29 août 2012

Mildred Oliphant, la ministre du Travail, organise des négociations tripartites pour résoudre le conflit de Lonmin. La cinquantaine de participants inclut, outre les syndicats reconnus, la direction de Lonmin et des représentants de l'État, l'AMCU et un groupe de délégués élus directement par les grévistes. Des salariés de Lonmin ont décidé de provisoirement couper tout lien avec les syndicats. L'un de leurs leaders, le piqueur Zenzile Nxenyane, a expliqué : « *Nous avons élu un groupe pour négocier directement avec la direction notre demande de salaire de 12 500 rands. Quand la direction sera d'accord, nous appellerons les syndicats. Nous ne voulons pas être représentés par le NUM. Nos cotisations syndicales sont déduites chaque mois, mais ils nous trahissent* ». Cette tendance à s'organiser et à négocier sans passer par le syndicat est également à l'œuvre dans une petite mine d'Amplats. Confrontée à un débrayage, la direction de la mine a accepté de négocier avec six représentants des mineurs.

Les négociations qui se tiennent dans le centre civique de Rustenburg ont été préparées par le conseil des Églises, qui joue les médiateurs. La direction de Lonmin a déclaré ne pas vouloir parler augmentations tant que le travail n'aura pas repris. Au même moment, 260 mineurs ou autres, arrêtés lors du massacre, passent devant le tribunal, accusés de meurtre alors que pas un policier n'a été blessé ce jour-là.

Le nombre de travailleurs au travail ne cesse de baisser, tombant le 27 août à moins de 7 % contre 13 % le 20 et un tiers le 13 août. Les conducteurs des bus qui transportent les salariés à la mine ont reçu des menaces, mais la police, avec des véhicules blindés, ainsi que des gardes armés, est en force aux alentours de la mine.

5 septembre 2012

Les représentants des grévistes non syndiqués et l'AMCU ont refusé de s'associer à un accord conclu entre la direction de Lonmin et les principaux syndicats. Cet accord de « paix », signé par le représentant du ministère du Travail, prévoit la reprise du travail dès le 10 septembre et, seulement après, l'ouverture de négociations sur les salaires. Le représentant du COSATU s'est dit confiant dans l'acceptation de l'accord par les mineurs en grève.

La veille, de 3 000 à 5 000 mineurs, refusant un accord qui ne comprend pas d'augmentation de salaire, ont manifesté dans les rues de l'agglomération proche de la mine ; la plus importante manifestation depuis le 16 août. La police venue en force avec des véhicules blindés, s'est contentée de contrôler leur flux. La direction d'Implats a déclaré avoir reçu une revendication d'augmentation de l'AMCU.

La direction du NUM a, pendant ce temps, résolu le problème qui avait déclenché une grève, le 29 août, de 12 000 salariés dans un site d'extraction d'or de Gold Fields, à Kloof et Driefontein.

9 septembre 2012

La direction de la compagnie aurifère Gold Fields n'aura eu que quelques jours pour se réjouir de la fin du conflit qui avait paralysé la partie orientale de sa mine KDC. Les 15 000 travailleurs de la partie occidentale – 12 000 travaillent à l'est – ont déclenché une grève non protégée le 9 septembre au soir. La direction de Gold Fields, qui assure ne pas connaître précisément les raisons du conflit, s'est rendue sur place pour négocier avec les syndicats et les grévistes.

À Marikana, après 4 semaines de grève, guère plus de 6 % des 12 000 travailleurs étaient présents le 10 septembre. L'AMCU et des délégués des grévistes refusent d'appeler à la reprise tant que leur revendication n'est pas satisfaite. Environ 5 000 grévistes font face à la police équipée d'engins blindés, devant l'entrée principale du complexe minier.

13 septembre 2012

La direction d'Amplats – 45 % de la production mondiale de platine – a déclaré, le 12 septembre, avoir interrompu ses opérations dans la zone de Rustenburg. Selon Chris Griffin, le directeur général, il est dangereux pour les 26 000 travailleurs du groupe de se rendre à leur travail en raison « *d'intimidations par des personnes extérieures à*

l'entreprise ». Les cinq mines d'Amplats dans cette région représentent environ un tiers de sa production. Cette décision va entraîner l'arrêt de plus d'un quart de ses capacités de production.

Des milliers de travailleurs des mines ont formé des piquets devant les principaux lieux de production d'Amplats. Aux travailleurs de l'entreprise se sont joints des grévistes de Lonmin. Malgré les menaces de licenciement, moins de 2 % des 28 000 travailleurs de Lonmin sont sur leur lieu de travail. Des représentants des mineurs d'Amplats ont déposé la même revendication que leurs camarades de Lonmin, un salaire minimum de 12 500 rands. La direction a accepté de rouvrir des négociations salariales.

Le mouvement ne s'arrête pas au platine puisque la grève commencée le 9 septembre dans la mine d'or KDC de Gold Fields se poursuit. Alors que les dirigeants du syndicat local NUM essaient de raisonner les grévistes, ceux-ci ont annoncé leur intention de marcher vers les « *hostels* » où sont logés les mineurs afin de persuader les non-grévistes de rejoindre le mouvement.

C'est à Jacob Zuma, le président sud-africain, qu'il revient d'organiser une « *indaba* » (conférence) avec toutes les parties intéressées, ont déclaré des dirigeants de l'AMCU. Cette conférence aborderait tous les sujets : salaire minimum, conditions de travail, logement, formation ainsi que la création d'un fonds pour les victimes. Dans le même temps, les députés de l'ANC, membres de la commission des Ressources minérales, ont refusé de se rendre dans la région de Rustenburg, arguant que la situation était trop dangereuse. Difficile de jouer l'arbitre impartial alors qu'un certain nombre de dirigeants de l'ANC ont des participations dans des compagnies minières.

19 septembre 2012

Un accord a finalement été trouvé entre les représentants des travailleurs en grève et la direction de Lonmin. Le travail doit reprendre le 20 septembre. La direction a concédé des augmentations de salaires échelonnées entre 11 % et 22 %, applicables au 1^{er} octobre. Un représentant des grévistes, Zolisa Bodlani, a détaillé les augmentations : les piqueurs recevront un salaire mensuel brut de 11 078 rands, le salaire des chefs d'équipe sera porté à 13 022 rands et celui des mineurs les moins payés à 9 611 rands. Une prime de reprise du travail de 2 000 rands sera versée à tous. Les grévistes ont accepté un compromis sous la pression des menaces de licenciement et de l'État, qui avait organisé l'occupation de la région de Rustenburg par la police.

Simon Scott, qui dirige Lonmin, avait souligné qu'une hausse des salaires correspondant aux demandes des grévistes entraînerait de nombreux licenciements. Une hausse massive du coût du travail devrait s'accompagner d'une augmentation parallèle de la productivité, entraînant une mécanisation accélérée et donc une forte réduction du nombre de travailleurs employés. La mine, très peu automatisée, emploie directement 25 000 salariés.

Amplats a aussitôt annoncé que le travail reprendrait dans les cinq mines arrêtées pour des « raisons de sécurité ». Un porte-parole du groupe a reconnu que de nombreux travailleurs étaient encore en grève.

Chez Gold Fields, il n'est pas question de rouvrir des négociations. Les 15 000 travailleurs réclament 12 500 rands. Des mouvements ont également touché Aquarius Platinum et un complexe de ferrochrome, à Steelpoort, dans la province du Limpopo, appartenant au groupe suisse Xstrata.

26 septembre 2012

Si les 25 000 salariés de Lonmin ont obtenu des rallonges, rien n'est proposé aux 10 000 travailleurs de la sous-traitance. Le secteur minier reste en ébullition. Chez Amplats, dans les quatre mines à proximité de Rustenburg, malgré des menaces de licenciement réitérées, moins de 20 % des 26 000 salariés sont retournés au travail après l'arrêt de l'activité décidé par la direction. Arguant de la bonne santé financière d'Anglo American, la compagnie minière diversifiée qui contrôle Amplats, les grévistes réclament un salaire minimum de 16 070 rands.

Le mouvement revendicatif s'est d'abord étendu aux mines d'or, le secteur dont les conditions d'exploitation sont les plus proches : mines souterraines, travail pénible et salaires relativement bas. Gold Fields qui a été la première touchée a obtenu une décision de justice contre les grévistes, sans effet puisque le mouvement s'est étendu le 21 septembre à la partie ouest de la mine Beatrix – qui produit 900 onces de métal jaune chaque jour, puis, le 24 septembre, à l'ensemble du complexe avec 9 000 salariés en grève. Leur revendication est alignée sur celle d'Amplats, 16 000 rands.

Le 20 septembre déjà, ce sont les 5 000 travailleurs de la mine de Kopanang, appartenant à la première compagnie aurifère du pays et numéro trois mondial, AngloGold Ashanti, qui débrayaient, suivis le 25, par ceux de West Wits, également près de Carletonville, ainsi que ceux de Vaal River, près d'Orkney. Ici encore, la revendication de base, soutenue par la plupart des 35 000 salariés d'AngloGold, est un salaire minimum de 12 500 rands.

Dans le charbon également, les travailleurs se mettent en grève pour faire aboutir leurs revendications. Le NUM a déclenché une grève sur le site de Mooiplaats Colliery, près d'Ermelo, dans la province de Mpumalanga. Coal of Africa, la compagnie minière, avait proposé une hausse globale de salaire de 22 % qui a été refusée par les salariés. L'entreprise emploie 368 salariés dont 176 appartiennent au NUM.

Le NUM, par la voix de son président Senzeni Zokwana, a demandé aux compagnies minières de ne pas tolérer les grèves sauvages. En acceptant une augmentation de salaire suite à une grève illégale, Lonmin a créé un dangereux précédent, avait déclaré Zwelinzima Vavi, le président de la COSATU. « *Si ces travailleurs ont forcé la main de la compagnie de cette manière, par une grève non protégée, qu'est-ce qui empêche (les travailleurs de) Driefontein (l'ancien nom de KDC) de faire de même ?* », soulignait Vavi avant de foncer vers la mine d'or pour tenter, sans résultat, de résoudre le conflit. Reprenant les affirmations des compagnies minières, Frans Baleni, le secrétaire général du NUM, a rappelé que 10 000 emplois pourraient être perdus dans le secteur, suite aux grèves.

Rejetant le NUM, et méfiant vis-à-vis d'AMCU, très actif à Marikana, des mineurs d'Amplats veulent créer un nouveau syndicat ; des initiatives violemment dénoncées par la COSATU. Dans le secteur aurifère, patrons et syndicats craignent que les grèves dispersées ne fassent sauter le système de négociations salariales par branche.

27 septembre 2012

Si les salaires dans le secteur aurifère sont supérieurs à ceux pratiqués dans le platine – la restructuration entamée il y a une dizaine d'années a sensiblement augmenté la productivité –, les conditions de travail y sont aussi dures. Globalement, 40 % des travailleurs du secteur aurifère de l'Afrique du Sud sont en grève.

Chez Gold Fields, la revendication salariale est de 16 000 rands (soit 12 500 rands nets), mais les grévistes demandent également le renvoi du directeur d'une mine. La direction refuse de rouvrir des négociations, arguant que la convention de deux ans court jusqu'au 30 juin 2013.

Même position chez AngloGold, rappelant que des négociations pour l'ensemble du secteur existent depuis le milieu des années 1980. Mark Cutifani, son directeur exécutif, expliquait récemment, dans une interview au *Financial Times*, que des hausses importantes de salaires dans l'industrie minière allaient affecter l'ensemble de l'économie sud-africaine car « *l'industrie minière est le secteur fortement utilisateur de main-d'œuvre qui paie le mieux* ».

Face aux grèves, les compagnies ont durci le ton. Suivant l'exemple d'Amplats, Gold Fields envisage ouvertement de licencier les grévistes. Pourtant, Amplats reconnaît l'inefficacité de ces menaces car moins de 20 % des travailleurs se rendent dans ses mines de Rustenburg, malgré une présence policière censée dissuader les violences envers les non-grévistes. Une action massive de la police est en effet nécessaire pour mettre en œuvre les décisions de justice obtenues contre les grévistes par les compagnies.

2 octobre 2012

Amplats menace toujours de licencier les grévistes qui ne se présenteront pas au travail, mais la lutte s'étend à une nouvelle mine, Union Mine, dans la province de Limpopo. Les travailleurs refusent de descendre au fond de la mine et présentent une liste de revendications salariales qualifiées par Amplats d'« *irrationnelles, et hors de tout processus reconnu de négociations* ». AngloGold Ashanti a été obligé de stopper toute son activité car plus de 24 000 de ses 35 000 salariés sont en grève. Gold Fields a demandé aux tribunaux de statuer sur l'expulsion de 5 500 de ses salariés qui vivent dans des résidences lui appartenant.

Une grève affecte également la mine de diamants de Petra Diamonds, à Kimberley. Les grévistes réclament un salaire de 21 500 rands. La moyenne du salaire d'embauche de cette mine de 574 salariés est de 6 000 rands.

3 octobre 2012

Un garde a été tué lors de la grève non protégée de Somkhele, une mine de charbon appartenant à Petmin. Les 345 grévistes, qui travaillent pour un sous-traitant, Sandton Plant Hire et dont le salaire actuel est de 4 000 à 6 000 rands, veulent un minimum de 10 000 à 15 000 rands.

4 octobre 2012

Un mineur d'Amplats est tué d'une balle en caoutchouc par la police qui voulait disperser un rassemblement de plus de 2 000 grévistes. Dans le combat, la police a utilisé des gaz lacrymogènes, des canons à eau et des balles en caoutchouc contre les mineurs qui avaient monté des barricades et leur répondaient par des jets de pierres. Le niveau de violence est monté d'un cran quand les grévistes ont commencé à recevoir des avis de licenciement par SMS. Plus tôt dans la semaine, des grévistes avaient brûlé un centre de formation d'Amplats et deux convoyeurs de minerai.

5 octobre 2012

Chez Petra Diamonds, le NUM annonce la fin de la grève de la mine de Kimberley. Entre-temps, des mineurs ont débrayé sur un autre site, près de Koffiefontein, dans la province d'Orange.

Amplats annonce le licenciement de 12 000 travailleurs en grève. La compagnie affirme avoir déjà perdu 39 000 onces de platine, ce qui se traduit par un manque à gagner de 700 millions de rands.

Chez Samancor, la direction refuse de négocier directement avec les représentants des grévistes, elle veut passer par le canal syndical du NUM. Les grévistes, qui réclament un salaire de 12 500 rands et ont brûlé symboliquement leurs t-shirts rouges du NUM, refusant d'être représentés par le syndicat.

Première rencontre entre les dirigeants de Kumba Iron et les représentants de 300 mineurs en grève qui ont stoppé l'activité de la mine géante de Sisheon. Ils demandent un salaire minimum de 15 000 rands. Un accord de deux ans avait été signé avec les syndicats prévoyant des hausses annuelles de salaire comprises entre 9 % et 12 %, nettement au-dessus du niveau de l'inflation. Surtout, 6 209 salariés ayant plus de cinq ans d'ancienneté ont reçu une participation aux résultats globale de 2,7 milliards de rands, soit 434 852 rands chacun.

Pour tenter d'apaiser la situation, une première réunion est organisée par une commission rassemblant les dirigeants des compagnies minières, les syndicats – NUM et AMCU – et des représentants du gouvernement. Ce forum, destiné à trouver des solutions pour encadrer et faire face au mouvement de grève actuelle qui tend à échapper à toute structure de contrôle, sera bien sûr confidentiel.

Après avoir lavé leur linge sale en famille – les patrons accusent les syndicats de ne pas savoir tenir leurs troupes, et sont accusés d'encourager les grèves sauvages en cédant aux ouvriers, en grève non protégée – cinq thèmes doivent être abordés : la création d'une industrie du platine viable à long terme, la centralisation des négociations collectives – aujourd'hui décentralisées –, la résolution des conflits en cours, le retour à la stabilité et la question du

logement.

Constatant que les grèves actuelles se déroulent en dehors des processus normaux de négociations entre employeurs et syndicats, la ministre du Travail, Oliphant, propose de trouver un moyen de consulter les travailleurs eux-mêmes. Le monopole de représentation des travailleurs accordé au syndicat ayant fait adhérer la moitié plus un des salariés d'une entreprise, devrait être remis en cause. Le secrétaire général de l'ANC, Gwede Mantashe, souligne qu'il est nécessaire d'améliorer les conditions de vie des mineurs. Se référant à AMCU, il souligne que les travailleurs doivent pouvoir être représentés par le syndicat de leur choix, sans intervention des compagnies.

Toutes les parties ont convenu que la violence ne doit pas intervenir sur le lieu de travail, ni dans la vie sociale en général. La police doit jouer son rôle dans le maintien de la loi et de l'ordre, affirment-ils ensemble, soulignant qu'elle doit agir contre la perpétration d'actions illégales. « *Avoir un autre syndicat représenté dans l'entreprise n'est pas nécessairement mauvais* », a souligné le directeur d'Harmony Gold, Graham Briggs.

6 octobre 2012

400 travailleurs de la mine de platine de Brits, appartenant à Xstrata, se mettent en grève pour un salaire de base de 16 000 rands et le licenciement d'un cadre accusé de racisme. Ils protestent également contre des modifications dans leurs conditions de travail. La grève s'étend à deux autres mines d'Amplats, Union et Amandelbult.

« *C'est le début de la guerre* », déclare un leader des grévistes lors d'un meeting. Plusieurs véhicules Xstrata ont été brûlés la nuit précédente et 2 000 grévistes avaient affronté la police près du bidonville d'Inkaneng. 100 000 travailleurs des mines sont en grève, dont 28 000 chez Amplats.

7 octobre

Malgré les menaces, moins de 20 % des 21 000 salariés d'Amplats à Rustenburg sont présents sur leur lieu de travail. Plus de 50 000 travailleurs des producteurs d'or Gold Fields et AngloGold sont également en grève. Le NUM rappelle aux grévistes qu'il ne sert à rien d'obtenir d'importantes augmentations pour se retrouver sans emploi après.

9 octobre 2012

La manière forte prévaut, Gold One licencie 1 400 grévistes ; le producteur de platine, Atlaso, en vire 2 161.

11 octobre 2012

Un homme est brûlé à mort, un autre tué par balles près d'une mine d'Amplats. La voiture d'un responsable du COSATU a été lapidée par des grévistes. Un groupe de mineurs s'est rendu au siège du NUM à Rustenburg pour faire enregistrer leurs démissions.

16 octobre 2012

La police arrête 40 grévistes qui avaient saisi du matériel sur le site de la mine de fer de Sishen. 26 autres grévistes sont arrêtés à Samancor Chrome. Gold Fields lance un ultimatum à 15 000 grévistes pour qu'ils reprennent le travail.

Le NUM a dépensé 1 million de rands sur ses propres fonds pour faire campagne contre les grèves sauvages.

18 octobre 2012

Le travail reprend complètement dans les mines Beatrix et à 90 % à KDC West de Gold Fields. 4 000 travailleurs ont débrayé chez Lonmin pour protester contre des arrestations de plusieurs anciens grévistes. Une importante partie des 10 000 travailleurs de la sous-traitance de Lonmin a procédé à des débrayages. Jacob Zuma a engagé l'ensemble des travailleurs des mines participant à des grèves non reconnues à retourner immédiatement au travail afin d'organiser un retour à la normale de la production minière.

20 octobre 2012

Après quatre jours de grève, le mouvement de Petra Diamond est officiellement terminé. Le NUM et la direction ont signé un accord. Il n'y aura pas de repréailles, les négociations salariales seront entamées plus tard. Les travailleurs de Samancor Chrome ont repris le travail après des hausses de salaires. Un petit producteur de platine, Sylvania Platinum a signé un accord avec le NUM à l'issue de négociations qui se sont déroulées sans grève.

23 octobre 2012

Le reflux s'amplifie. C'est au tour des mines de Kopanang et Great Nologwa, appartenant toutes deux à AngloGold Ashanti, de recommencer à produire. Gold Fields met ses menaces à exécution. 8 500 grévistes de KDC East refusent ses conditions et sont licenciés. À Sishen, moins de la moitié des travailleurs se présentent au travail.

26 octobre 2012

La quasi-totalité des 6 000 travailleurs de la mine de Kusalethu a repris le travail. Les trois grandes compagnies aurifères ont signé un accord avec le NUM pour améliorer les conditions de salaire après trois semaines de négociations. Les augmentations s'échelonnent entre 1,5 % et 10,8 %, en fonction des catégories.

Le COSATU, le NUM, le parti communiste et des ministres de l'ANC ont organisé un meeting dans un stade de Rustenburg pour lancer une campagne « *reprendre Lonmin* ». Quand ils arrivent, un millier de mineurs occupe les

lieux et commence à rudoyer chefs syndicaux et politiques. Ces derniers ne doivent leur salut qu'à l'intervention de la police, sous la protection de laquelle va se tenir le meeting. Curieusement, ces organisations qui disposent d'un grand nombre de militants sont incapables d'assurer leur propre service d'ordre.

29 octobre 2012

Amplats a déclaré avoir conclu un accord avec les syndicats et les représentants des grévistes pour mettre un terme à la grève. Il a accepté de réembaucher les 12 000 grévistes licenciés. L'accord prévoit la reprise du travail le 30 octobre au matin, aux conditions d'avant la grève, et donc sans augmentation de salaire. Au lieu d'être licenciés, ils recevront un dernier avertissement avant licenciement. Une prime de 2 000 rands est accordée à tous les grévistes pour alléger leurs difficultés financières. Ils pourront également emprunter 2 500 rands à l'entreprise, à rembourser sous six mois. Les non-grévistes recevront une prime de fidélité de 2 000 rands. Mais les représentants des grévistes n'ont pas eu le temps de consulter les ouvriers avant que la direction n'envoie des SMS affirmant que la grève était finie. Consultés, les grévistes fous de rage ont rejeté l'accord.

Le groupe se prépare à fermer quatre mines en grève, considérées comme peu ou pas rentables dans la région de Rustenburg. Frans Baleni, du NUM, a dénoncé les actions des grévistes comme pouvant conduire à des fermetures de puits et à des licenciements, provoquant de violents affrontements entre militants du NUM et des grévistes d'Amplats.

31 octobre 2012

Les grévistes d'Amplats ont refusé le compromis signé par le NUM. Après une assemblée, 2 000 d'entre eux sont partis en manifestation et ont brûlé une sous-station électrique puis se sont heurtés à la police qui les a dispersés à coups de balles en caoutchouc, de lacrymogènes et de grenades offensives. 13 manifestants ont été arrêtés pour tentative de meurtre sur un garde.

Lonmin, qui réduit ses investissements, menace de procéder à des restructurations et à des suppressions de postes. Gold One signe avec le NUM un accord prévoyant des augmentations de salaires comprises entre 8 % et 10 %.

6 novembre 2012

Fin de la grève de KDC East à Carletonville. Les trois mines de Gold Fieds sont en activité. La compagnie avait licencié 8 100 grévistes, le 23 octobre. La plupart d'entre eux ont été réembauchée après un accord avec le NUM. Les grévistes d'Amplats refusent toujours la proposition de la direction, contresignée par le NUM, malgré une rencontre entre le comité de grève et la direction de la compagnie.

Le travail a repris dans les mines d'AngloGold de Mponeng (100 grévistes) et Taua Tona (200), en grève sauvage depuis plusieurs jours. En grève légale depuis le 24 octobre, les travailleurs de la mine de charbon d'Umlau de South African Coal Mining reprennent le travail, mais les 2 000 mineurs licenciés de la mine de Bokoni refusent de rentrer.

Les mines de charbon de Forbes and Manhattan Coal ont arrêté leurs opérations après qu'une grève de 750 travailleurs, paisible depuis quatre semaines, devenait violente. Il y a eu deux morts, tués par les gardes alors qu'ils tentaient de pénétrer dans un local où étaient entreposées des armes.

Xstrata a licencié 400 grévistes de sa mine de chrome de Kroondal.

8 novembre 2012

Les travailleurs de la mine d'or de Village Main Reef à Buffelsfontein ont repris le travail. Pour prévenir l'extension du conflit à leurs mines de charbon, les compagnies de ce secteur ont consenti à des augmentations de 7 % pour les nouveaux embauchés les moins bien payés – gagnant entre 5 700 et 7 000 rands par mois. La Chambre des Mines a négocié cette augmentation avec les syndicats, dont le NUM. La vague de grève n'a touché que des petites mines de charbon, épargnant les géants qui alimentent la quasi-totalité des centrales électriques. Exxaro augmentera légèrement les salaires, les autres verseront une prime unique de 2 000 rands.

10 novembre 2012

Selon un représentant des travailleurs à Rustenburg, les ouvriers de plusieurs compagnies se prépareraient à une grève unitaire dans le Nord-Ouest, pour 2013. « *Notre point faible, c'est de faire grève les uns après les autres* », a-t-il déclaré lors d'une assemblée des grévistes d'Amplats qui a réuni plus d'un millier de participants.

Quatre mineurs ayant repris le travail ont été agressés par un millier de grévistes devant une fonderie de Waterval, appartenant à Amplats.

12 novembre 2012

Bien qu'Amplats ait donné jusqu'à aujourd'hui aux 12 000 travailleurs menacés de licenciement définitif pour reprendre le travail, les grévistes décident, lors d'une assemblée, de poursuivre un mouvement débuté il y a huit semaines. Le NUM dénonce les violences dont sont victimes ceux qui veulent arrêter la grève.

Les demandes salariales des grévistes sont impossibles à satisfaire, affirme Chris Griffin, le directeur exécutif d'Amplats. Il propose une prime de retour au travail de 4 500 rands comprenant 2 000 rands de fidélité pour ceux qui n'ont pas fait grève, ou une aide aux grévistes pour faire face aux difficultés, plus 2 500 rands pour tous, versés deux semaines plus tard, si le travail a repris sans problèmes. La date butoir est finalement repoussée de deux jours.

14 novembre 2012

Les travailleurs de la mine de Mponeng, appartenant à AngloGold Ashanti, ont repris le travail après une grève de huit jours marquée par des actes de vandalisme et des occupations. Toutes les mines du groupe ont repris leur activité. Ils proposent un vote pour décider de la continuation du mouvement.

16 novembre 2012

Village Main Reef a annoncé une restructuration massive et son intention de se séparer de 960 salariés de la mine d'or de Blyvooruitzicht. La mine, stoppée par une grève de trois semaines en octobre, « *n'est plus rentable* ».

Après deux mois d'agitation, des milliers de travailleurs ont repris le travail dans les mines d'Amplats. La compagnie a perdu 200 000 onces de platine, soit 2,4 milliards de rands. C'était la dernière grande compagnie minière en grève.

Globalement, plus de 140 000 travailleurs des mines ont participé au mouvement. Finalement, les travailleurs d'Amplats ont obtenu une prime unique de 4 500 rands et l'avancement des négociations salariales. Ils recevront également une prime de logement mensuelle de 600 rands ou une augmentation de salaire de 400 rands.

Les travailleurs en grève d'Atlatsa Resources, dans la mine de Bokoni, réclament, outre des augmentations, la libération de manifestants emprisonnés après une manifestation, dont un leader de leur comité de grève.

La police a arrêté 37 travailleurs après avoir tiré des balles en caoutchouc sur un groupe de manifestants qui avait dressé une barricade sur la route conduisant à une mine de chrome de Kroondal appartenant à Xstrata.

19 novembre 2012

Interrogés par le *Financial Times*, à l'occasion d'une rencontre à Londres avec des investisseurs, les dirigeants du NUM, Frans Baleni et Senzeni Zokwana, ont déclaré qu'ils ne pouvaient garantir un retour au calme immédiat dans les mines. « *Notre expérience montre qu'en matière de salaires et de conditions de travail, la satisfaction ne dure pas plus de 90 jours* », ont-ils mis en garde. Reconnaisant les difficultés financières des compagnies minières dans l'or et le platine, ils ont indiqué qu'une situation stabilisée permettrait de plus hauts salaires grâce à une productivité plus élevée. Ils insistent pour que les mineurs qui font un travail physique, comme les piqueurs, soient mieux rémunérés.

26 novembre

Gold Fields, qui aura perdu en 2012, 200 000 onces d'or à cause des grèves et souffre de coûts de production élevés, affirme que le statu quo est impossible et s'engage à entamer une restructuration d'envergure.

28 novembre

La direction de la mine de fer de Kumba décide d'accorder une amnistie aux travailleurs qui avaient participé à la grève sauvage en octobre. Sont exclus de cette mesure, les 125 grévistes qui s'étaient emparés d'équipements et avaient occupé la mine, menaçant de procéder à des destructions.

7 décembre

Coal of Africa annonce avoir viré 178 travailleurs qui s'étaient mis en grève sauvage sur sa mine de Mooiplaats, soit 48 % des travailleurs de la mine.

Anglo American s'est engagé à construire 23 000 logements pour ses salariés, principalement en transformant ses résidences en logements individuels. « *Nous ne pouvons pas être fiers du système d'habitation mis en place pour les travailleurs des mines* » avait déclaré Cynthia Carroll, la directrice exécutive d'Anglo American.

Une grève sauvage éclate dans la mine d'or de Blyvooruitzicht appartenant à Village Main Reef. Selon la direction de la mine, c'est un conflit entre NUM et AMCU qui est à l'origine du débrayage.

11 décembre

Des travailleurs de la mine de Dishaba dans le Limpopo ont déclenché un mouvement de ralentissement de la production pour réclamer la fermeture du siège local du NUM. La direction accepte, le travail reprend normalement.

14 décembre

Les mines d'Amplats à Rustenburg ne tournent qu'à 80 % de leurs capacités estime la direction de la compagnie. Les nouveaux patrons chinois de Pamodzi vont verser une prime de 16 000 rands aux salariés de la mine d'Orkney. Les anciens dirigeants de la mine, dont un neveu de Zuma et un petit-fils de Mandela, s'étaient servis sur la bête.

Selon les statistiques officielles, le secteur minier a perdu 15 000 emplois au troisième trimestre 2012.

17 décembre

Implats s'engage à construire 4 500 maisons pour loger ses travailleurs, en Afrique du Sud et au Zimbabwe.

19 décembre

Nouvelle menace de grève chez Lonmin. Les travailleurs ne s'y retrouvent pas avec les augmentations de salaires promises par la compagnie. Certains pensaient que l'augmentation annoncée, 22 %, s'appliquerait à tous les

salariés alors que les hausses s'échelonnent entre 11 % et 22 %. La compagnie minière veut lancer une campagne d'éducation pour aider ses salariés à lire leurs feuilles de paie.

Cyril Ramaphosa a été élu vice-président de l'ANC lors de la 53^e conférence nationale du parti au pouvoir.

21 décembre

Les 1 700 mineurs qui occupaient la mine d'Harmony Gold, à Kusasalethu, acceptent de remonter à la surface. Ils réclamaient la réembauche de 578 de leurs camarades, certains travaillant dans la sous-traitance, qui avaient participé à une grève sauvage, en octobre. Les occupants sont restés sans nourriture, ni boisson pendant deux jours. Une dizaine de travailleurs ont été blessés lors d'affrontements avec les gardes de la mine.

7 janvier

Les 6 000 travailleurs de la mine d'Harmony Gold, à Kusasalethu, sont revenus des pays voisins ou des régions éloignées d'Afrique du Sud pour trouver fermées, non seulement la mine, mais également les résidences où ils vivent. Ils se retrouvent sans toit, ni nourriture et les locaux sont gardés par la milice privée. La direction a décidé de fermer la mine jusqu'en juillet, lorsqu'elle pourra être exploitée « *en toute sécurité et profitablement* ». Après les affrontements et les grèves d'octobre, la direction d'Harmony a choisi la manière forte pour faire plier définitivement les travailleurs, préférant fermer une mine potentiellement rentable pour discipliner des travailleurs rétifs et qui ont multiplié les débrayages sauvages. 62 % des travailleurs du site se disent représentés par l'AMCU et 28 % seulement pour le NUM.

13 janvier

AMCU est devenu majoritaire chez Implats mais le NUM réclame un audit et refuse de céder ses locaux.

15 janvier

Amplats annonce le résultat de son étude sur la viabilité de ses actifs. Le groupe décide de fermer quatre puits de mines non rentables et de vendre une autre mine avec à la clef la suppression de 14 000 postes. Le gouvernement et les syndicats dénoncent cette décision. Pour compenser ces mesures, la compagnie s'est engagée à créer 12 000 emplois. Environ 15 000 travailleurs répliquent par une grève sauvage de 24 heures.

Harmony Gold donne soixante jours aux 6 000 travailleurs de la mine de Kusasalethu pour s'engager à respecter la loi, faute de quoi la mine sera fermée définitivement.

28 janvier

Amplats accepte de repousser la date de la suppression de 14 000 postes, après des négociations tendues avec le ministère des Mines et les syndicats. Amplats a rappelé que le gouvernement, l'ANC et même le COSATU n'avaient pas bronché lorsque, entre 2008 et 2010, trois mines avaient été fermées entraînant la suppression de 25 000 postes. Ces mesures avaient toutefois été négociées tant avec les dirigeants politiques qu'avec les responsables syndicaux.

6 février

Les travailleurs des mines ne doivent pas faire de demandes salariales inaccessibles ou qui mettraient en jeu leurs emplois, a réaffirmé le NUM lors d'une conférence préparatoire aux négociations salariales de 2013. Le NUM doit trouver un compromis entre les attentes du public, de ses membres et des investisseurs.

Dans le même temps, sa direction souligne les difficultés d'Amplats, qui a subi ses premières pertes en 2012, et implore ses salariés à ne pas débrayer cette année. Le coût du travail représente 46 % de ses coûts de production.

16 février

La politique dure d'Harmony Gold semble avoir été efficace. Les 6 000 salariés de Kusasalethu, qui subissent la *lock-out* depuis le 20 décembre, ont, pour la première fois, accepté de signer individuellement un engagement pour respecter le règlement de la mine, c'est-à-dire à renoncer aux actions illégales.

20 février 2013

Reprise du travail dans les mines de Rustenburg d'Amplats. Après un meeting dans un stade, les grévistes avaient décidé d'interrompre une grève débutée le 18 février.

Un affrontement avait opposé un millier de travailleurs de la mine de Siphumelele, dans la région de Rustenburg, à des délégués du NUM. Les travailleurs, sous la conduite d'un comité ouvrier proche de l'AMCU, voulaient reprendre possession d'un local syndical. Des gardes d'Amplats ont tiré avec des balles en caoutchouc sur la manifestation, faisant 9 blessés, dont un grave. Il y a eu quatre blessés parmi les gardes. Le comité ouvrier conteste la légitimité du NUM à occuper le local syndical alors qu'Amplats recompte le nombre d'adhérents aux diverses organisations syndicales.

25 février 2013

Après une série de réunions entre les syndicats, les représentants du gouvernement et la chambre des Mines, un pacte de paix et de stabilité est finalement signé pour réduire les mouvements illégaux et la violence. Ce pacte devrait stabiliser la situation de l'industrie minière et favoriser sa croissance, explique la ministre des Mines. Les signataires demandent aux travailleurs de ne plus recourir à la violence et aux intimidations ainsi qu'aux rassemblements et aux

grèves illégales. L'AMCU avait refusé à plusieurs reprises de s'engager, exigeant une amnistie générale pour les grévistes avant tout accord. Il a fini par accepter sous la pression de la ministre.

3 mars 2013

Amplats a officiellement signé un accord avec l'AMCU, reconnaissant sa position dominante avec 40 % des salariés, (la majorité des ouvriers et des mineurs). Le syndicat pourra donc nommer des *shop-stewards* (délégués syndicaux). Dénonçant la fermeture de ses bureaux dans certaines mines d'Amplats, le NUM et le COSATU affirment que les compagnies minières produisant du platine se sont alliées à l'AMCU pour éliminer le NUM et attaquer l'ANC.

6 mars 2013

Le travail a repris dans les mines de Lonmin, à Saffy et Newman, après un débrayage le 5 mars. Plus de 6 000 travailleurs de Lonmin avaient profité d'une visite du site par un groupe de journalistes de différents pays – la direction voulait montrer qu'à Marikana la situation était pacifiée – pour faire une démonstration de force. Ils réclamaient également la fermeture des bureaux du NUM. Sans violences, les grévistes se sont réunis dans un stade proche. Le retour à la normale souhaité par Lonmin est encore loin, l'absentéisme est toujours élevé, indique un mineur qui ajoute que les revendications multiples des travailleurs n'ont toujours pas été satisfaites.

Lonmin a constaté que l'AMCU représente plus de 60 % des salariés dans ses mines et le NUM moins de 30 %. La direction de la compagnie minière tente cependant d'obtenir un compromis entre les deux syndicats. Contrairement à la situation antérieure, syndicats majoritaire et minoritaire sont invités à participer aux négociations collectives.

12 mars 2013

Le producteur de charbon Exxaro Resources, touché par des grèves, a fait appel à la direction nationale du NUM. Depuis le 5 mars, plus de 3 000 travailleurs ont commencé une grève illégale. Le mouvement a progressivement immobilisé les puits d'Arnot et Matla, puis Grootegeluk, le 8 mars, et enfin Leeuwpan et Inyanda. Ces mines de charbon assurent plus de 10 % de l'approvisionnement d'Eskom, le producteur national d'électricité. Un manque de charbon pourrait entraîner des pannes d'électricité dont le réseau est coutumier.

La grève n'est pas menée par la direction nationale, mais par les responsables régionaux, s'est défaussé un porte-parole du NUM. Les grévistes réclament avant tout l'égalisation de leurs conditions de travail, en particulier l'égalité des primes. Les objectifs de production n'ont pas été atteints, explique le porte-parole syndical.

13 mars 2013

Un débrayage sauvage, démarré la veille dans la mine de charbon d'Anglo American, à Kleinkopje, est déjà terminé. Le travail dans l'une des six mines d'Exxaro en grève a également repris, mais le charbon n'est pas livré aux centrales thermiques. Solidarity, le syndicat des techniciens, ne s'est pas joint à la grève mais a demandé à ses membres de refuser de faire le travail des grévistes.

18 mars 2013

Bagarres entre 2 000 grévistes et la police sur le site de la mine de Grootegeluk, appartenant à Exxaro. 15 grévistes sont blessés et 9 arrêtés. Les grévistes avaient utilisé des tombereaux pour barrer une route.

250 mineurs de Shanduka Coal, une filiale (en association avec le trader Glencore) du groupe Shanduka, contrôlé par Cyril Ramaphosa, débraient pour exiger le paiement de primes. La direction du groupe refuse car les quotas de production n'ont pas été atteints.

La mine de Graspan à Mpumalanga produit du charbon pour l'électricien Eskom. Ce n'est pas le syndicat qui a déclenché cette grève illégale, rappelle un porte-parole du NUM.

19 mars 2013

Affrontement à Graspan entre les grévistes, qui avaient saisi des équipements miniers, et la police. Deux manifestants sont blessés par balles, plusieurs autres par des balles en caoutchouc et 9 sont arrêtés. Exxaro obtient une injonction contre les grévistes.

21 mars 2013

Fin d'une grève sauvage qui a duré une semaine dans la mine de cuivre de Palabora appartenant à Rio Tinto. Une centaine de mineurs étaient restés sous terre pour exiger une augmentation de salaire. Les grévistes demandaient une prime de dangerosité de 5 000 rands. Le NUM, qui n'avait pas organisé la lutte, a négocié la fin du conflit. Outre ceux qui occupaient le site, une centaine de travailleurs sur 700 participaient à la grève.

24 mars 2013

Après avoir menacé de licencier les 3 200 grévistes, Exxaro négocie un accord avec le NUM. La grève se termine par le paiement d'une prime de 2 800 rands alors que les grévistes réclamaient 15 000 rands. L'entreprise avait auparavant proposé une prime de 2 000 rands. Pas de travail pas de paie, Exxaro accepte toutefois de répartir sur plusieurs mois les retenues de salaire.

27 mars 2013

Poursuivant les négociations, Amplats repousse à fin avril sa décision finale sur les 14 000 licenciements.

30 mars 2013

Ramaphosa intervient pour que les 250 grévistes de Shanduka Coal soient réembauchés. Il affirme que les licenciements massifs ne sont pas une solution et il prône des négociations et discussions. Il a fondé le holding Shanduka, en 2001, et semble se désengager progressivement de ses postes de responsabilité dans les grandes entreprises sud-africaines, depuis son élection à la vice-présidence de l'ANC.

UN GÉANT MINIER AUX PIÈDS D'ARGÏLE

L'industrie minière assure deux tiers des exportations de l'Afrique du Sud, selon l'organisme national de la statistique, qui indique que la production minière a décliné pendant sept des dix dernières années. Contrairement aux autres grands pays miniers – Canada, Australie, Chili –, l'Afrique du Sud n'a pas profité de l'exceptionnelle hausse des prix des matières premières. Une faiblesse dénoncée par deux dirigeants d'origine sud-africaine, Ivan Glasenberg, le directeur exécutif de l'anglo-suisse Glencore, et Marius Kloppers, son homologue chez l'anglo-australien BHP Billiton ; qui a déclaré : « *L'Afrique du Sud a attiré lors des dix dernières années moins d'investissements que ses ressources ne le nécessiteraient* »

En outre, ce pays va subir les conséquences de la vague de grèves qui a paralysé ses gisements miniers. Dès la mi-août 2012, le président Jacob Zuma avait prévenu que les mouvements affectant depuis le début de l'année les mines de platine et d'or avaient entraîné un manque à produire évalué à 4,5 milliards de rands. Or l'extraction de métaux précieux demeure centrale pour l'économie sud-africaine. En 2011, les ventes de platine ont totalisé 82 milliards de rands et celles d'or 66 milliards. L'extraction minière représente encore directement 8,6 % du PIB sud-africain, avec un chiffre d'affaires de 230,4 milliards de rands.

Si l'on inclut l'activité induite, l'industrie minière représente pratiquement 19 % du PIB. Malgré une progression de 5,8 % sur un an en 2010 – après des reculs de 5,6 % en 2008 et de 4,2 % en 2009 –, elle est sous son niveau d'avant la crise de 2008. Elle a représenté 12,1 % des investissements dans l'économie du pays durant l'année 2010. Les mines sont également un composant essentiel du *Johannesburg Securities Exchange*, représentant plus de 40 % du capital des sociétés cotées.

Les exportations totales de minerai primaire ont augmenté sur un an de 26,8 %, grimant à 224,2 milliards de rands, soit, pour l'année fiscale 2010, 35,9 % des exportations de marchandises de l'Afrique du Sud. Si l'on prend en compte le minerai sous sa forme transformée – acier, pots catalytiques, ferroalliages, etc. –, les mines et les métaux assurent environ la moitié des exportations du pays.

L'industrie minière emploie 498 141 salariés directs, soit 6,5 % de l'emploi formel du pays. Avec respectivement 181 969 et 157 019 salariés, les platinoïdes et l'or sont les deux plus importants employeurs du secteur.

Sur le marché mondial des minerais, l'Afrique du Sud occupe encore une place majeure, mais elle a perdu du terrain, en particulier dans l'or. Elle reste le premier producteur de platine, de ferrochrome et de vanadium et le deuxième producteur de manganèse et de titane. Tombée au cinquième rang des producteurs d'or, elle détient cependant les plus importantes réserves de métal jaune, ainsi que de platinoïdes, de manganèse et de chrome. Elle dispose des deuxièmes plus importants gisements de vanadium et de titane.

DES CONDITIONS DE VIE DÉSASTREUSES

La fin de l'apartheid ne s'est pas traduite par une amélioration radicale des conditions de vie des travailleurs. Malgré la multiplication des aides sociales, permettant de diminuer fortement le nombre de personnes vivant en dessous du seuil d'absolue pauvreté, les inégalités se sont accrues. Selon les chiffres du gouvernement, l'indice Gini, qui sert à calculer l'écart de revenus entre les riches et les pauvres, avait augmenté de 0,64 à 0,67 entre 1995 et 2009. L'urbanisation rapide ne s'est pas accompagnée d'une construction suffisante de logements à prix modérés. La politique des syndicats et des compagnies minières consistant à supprimer les résidences pour les travailleurs seuls a engendré le développement massif de bidonvilles.

La prime de logement, relativement importante, qui a remplacé pour beaucoup le « logement de fonction », a été reçue comme du salaire additionnel par les travailleurs. En l'absence de logements de qualité abordables financièrement, les travailleurs des mines ont construit des bidonvilles à proximité des mines. Nkaneng, où vivent la plupart des travailleurs de la mine de Marikana, n'a ni routes, ni électricité, ni système sanitaire, ni ramassage des ordures. Cette catastrophe est le résultat du désengagement des compagnies minières et de la faillite des autorités politiques. Pour assurer leur intendance, beaucoup de travailleurs des mines habitant les nouveaux baraquements se sont liés à une deuxième femme, créant une deuxième famille. Malgré des augmentations de salaires, leur revenu moyen n'a pas augmenté autant que leurs besoins.

Le salaire d'un mineur de fond

Selon l'AMCU, les piqueurs ne gagnent que 4 000 rands par mois. Ce montant, identique à celui indiqué par des grévistes à des journalistes, a été contesté par un responsable du syndicat Solidarity, Gideon du Plessis, qui a affirmé que leur salaire brut atteignait les 10 500 rands. Deux journalistes du *Daily Maverick* ont constaté, fiche de paie à l'appui, un salaire de 4 365 rands, qui montait à 8 125 rands si l'on incorporait la prime de logement de 1 850 rands et diverses primes. Après avoir retiré les impôts et les cotisations sociales, le salaire mensuel retombe vers les 5 000 rands.

Interrogé par *Politicsweb*, Mark Munroe, un dirigeant de Lonmin, affirme, qu'en incluant les primes, le salaire atteint 11 000 rands, sans préciser toutefois le montant des cotisations.

Les grévistes de Marikana réclament un salaire de 12 500 rands. Des revendications similaires ont été formulées sur deux autres sites : la mine BRPM appartenant à Royal Bafokeng et celle de Thembaleni, contrôlée par le numéro un du platine, Amplats. Si c'est le NUM qui a porté la revendication à BRPM, ce sont les travailleurs qui ont directement revendiqué auprès d'Amplats, et non des représentants syndicaux.

Les travailleurs du platine viennent de diverses régions d'Afrique du Sud, voire des pays voisins. La part des étrangers a diminué, depuis 20 ans, de 80 % à 20 %. Tous envoient une grande partie de leur paie à la famille restée au pays.

Témoignage de Gavin Hartford, directeur d'Esop Shop et ancien organisateur du NUMSA, le syndicat des métallurgistes.

Un piqueur a environ entre 45 et 55 ans, avec une ancienneté de 25 à 35 ans. Il fait partie des 80 % de travailleurs migrants venus de Pondoland⁴, principalement de Lusikisiki ou Flagstaff. Son père et souvent son grand-père étaient déjà des piqueurs. Son père ou lui a participé à la création du NUM et ils ont fait face aux tirs de la police du Bophuthatswana quand le syndicat se battait pour être reconnu, au début des années 1980. Se voyant comme un piqueur semblable aux autres, il ne fait guère de différence s'il travaille Goldfields, AngloGold ou AngloPlats.

Levé à 4 ou 5 heures du matin, il mange un morceau de pain et un peu de *polony* (saucisse). Il attrape deux taxis, qu'il doit payer lui-même. Il arrive au puits vers les 6 heures et descend jusqu'à 1,5, voire 3 km de profondeur. Il doit encore marcher entre 1 et 3 km pour arriver au front. Avec de la chance – la coordination entre les deux n'est pas toujours au point – ses outils l'attendent sur son lieu de travail. Il commence alors à forer les trous où seront placés les explosifs.

Dans les mines, calculer la productivité c'est multiplier le nombre d'explosions par l'avancée par explosion. Une bonne avancée dans la roche est de 1,2 mètre. Depuis l'instauration de la prime de résidence les tonnages extraits ont baissé. Actuellement l'avancée quotidienne est tombée à entre 0,55 et 0,65 mètre. Une baisse qui s'explique par la détérioration des conditions de vie des piqueurs. L'absentéisme a fortement augmenté et quand il pleut, ils restent à la maison.

Après 18 années de démocratie la principale modification dans leur vie a été l'instauration d'une prime de résidence négociée par le NUM. Cette prime comprise entre 1 200 et 2 200 rands par mois, était accordée à ceux qui quittaient les hostels (résidences type foyer de travailleurs, gérés par les compagnies minières). Pour toucher cette prime, jusqu'à 90 % des travailleurs des mines vivent dans des bidonvilles à proximité des mines. Pour tenir cette deuxième maison et préparer les repas, les piqueurs se trouvent une deuxième femme (*nyatsi*).

Les piqueurs seront donc responsables financièrement d'une deuxième famille, avec tous les coûts qui en découlent, nourriture, transport, meubles... malgré la prime, les piqueurs se retrouvent avec moins d'argent disponible que précédemment, et les sommes qu'ils envoient au village sont réduites. Les deuxièmes femmes, qui bénéficient des augmentations de salaires, ont massivement participé aux différentes manifestations lors des grèves. Les augmentations de salaires des vingt dernières années ont été complètement absorbées par cette situation qui a accru la pauvreté réelle des travailleurs et de leurs familles.

LA GUERRE DE TOUS CONTRE TOUS

En 2008, l'Afrique du Sud a enregistré 18 148 assassinats, soit un taux de 36,8 pour 100 000 habitants (et autant de tentatives commises)⁵. Seul le Honduras rivalise avec la « nation arc-en-ciel » en la devançant à la première place, avec 4 473 assassinats ; soit un taux de 61.

À titre de comparaison, avec d'autres pays réputés violents, le Brésil enregistrerait une moyenne de 22,8 homicides contre 12,7 pour le Mexique et 6,4 pour les États-Unis. En France, les chiffres pour cette année-là sont de 839 homicides (1,4), en Belgique 200 (1,9) et en République Tchèque 202 (1,9). À cette période, la Chine en répertoria 14 811 (1,1) et l'Inde 40 939 (3,4).

Toutefois, il faut souligner que, depuis le milieu 1995, en Afrique du Sud, ces chiffres sont constamment en baisse passant de 15 940 pour 2010 contre 26 877 (64,9) en 1995.

La violence contre les femmes, les enfants et les hommes

En 2008, les violences sexuelles à l'égard des femmes et des enfants répertoriées atteignent 50 265 (20 141 plaintes pour abus sur enfant généralement âgé entre 12 et 17 ans, 15 % ont moins de douze ans)⁶. Ces chiffres sont bien en deçà de la réalité étant donné que la plupart de ces violences ne sont pas dénoncées (on estime que seulement qu'une femme sur 35 dépose plainte) ou prises en compte par les autorités. Plus d'une mineure sur trois a été victime d'abus sexuels de la part d'un adulte.

⁴ District de la province d'Eastern Cape.

⁵ Source : U.N.O.D.C.

⁶ Source : Service de statistique de la police sud-africaine.

En considérant ces chiffres, chaque année entre 500 000 et un million de viols seraient commis. En 2009, le *Medical Research Council* (Conseil sud-africain de la recherche médicale) publie une étude qui révèle que le taux d'homicide commis sur des femmes par leurs partenaires de sexe masculin est cinq fois plus élevé que la moyenne mondiale. Selon la même étude, un homme sur trois reconnaît avoir commis un viol à au moins une reprise. La moitié d'entre eux confie être passé à l'acte plus d'une fois. Les trois quarts ont commis leur premier forfait à l'adolescence. Toujours selon cette étude, un homme sur 20 avoue avoir commis son dernier viol l'année précédente et 3 % reconnaissent avoir forcé un homme ou un mineur à des rapports sexuels non consentis. Un homme sur 10 affirme avoir été violé par un autre homme⁷.

Le viol correctif consiste à violer les homosexuelles pour les remettre sur le droit chemin de la « normalité ». Si ce n'est pas le cas, c'est la mort qui les attend parfois.

Les flics aussi...

Une police brutale, corrompue et faisant affaires avec les gangs organisées⁸ ne suscite guère la confiance au sein de la population. En 1999, il était estimé que les membres des forces de l'ordre étaient en moyenne trois fois plus impliqués dans des crimes et des délits que le reste de la population d'Afrique du Sud⁹.

En 2011, dans la seule province de Gauteng, six cent trente policiers ont été appréhendés pour fraudes et corruptions. Certains d'entre eux doivent répondre de meurtres et de viols. Sur les 157 000 agents que comptent les effectifs de police, plusieurs centaines doivent répondre aujourd'hui pour ces mêmes faits devant les tribunaux.

LES SYNDICATS.....

Le NUM (National Union of Mineworkers)

« *Le NUM nous a abandonnés* », a déclaré un mineur au *New York Times*, au début de la grève de Marikana. « *Il travaille avec les Blancs et reçoit de l'argent. Il a oublié les travailleurs* », a-t-il souligné. Ces propos traduisent la défiance d'une partie des travailleurs à l'égard de ce syndicat en raison de sa proximité avec le pouvoir actuel. Au lieu d'organiser les mineurs et de défendre leurs intérêts, comme à l'origine, le NUM s'est concentré sur les échéances politiques et économiques. Son leader emblématique durant la lutte contre l'apartheid – il y a vingt-cinq ans, il avait dirigé une grève qui s'était terminée par la mort de 11 mineurs –, Cyril Ramaphosa, est devenu un homme d'affaires respecté qui siège au conseil d'administration de Lonmin. Créé en 1982 et lié à l'ANC, le NUM a participé à la lutte contre l'apartheid qui a provoqué la chute du gouvernement et l'arrivée au pouvoir de Nelson Mandela et de l'ANC.

Affaibli par les conflits internes de l'ANC, il ne représentait avant les grèves que 49 % des travailleurs de Lonmin, contre 66 % précédemment, rappelle Justice Malala, un commentateur politique du *Mail & Guardian*. Sa proximité avec les directions des compagnies minières est patente. Son secrétaire général, Frans Baleni, se montre encore plus virulent contre la nationalisation du secteur que la Chambre des mines. Plus grave, il a accepté, depuis des années, des augmentations de salaires dérisoires, alors que sa propre rémunération mensuelle, après une hausse de 40 % l'an dernier, atteignait 105 000 rands, 26 fois celui d'un mineur, sans compter 400 000 rands annuels pour être au conseil d'administration d'une banque. Depuis 1987, les compagnies minières paient des salaires conséquents aux dirigeants syndicaux. Le président du NUM, Senzeni Zokwana (également président du PC et membre de la direction de l'ANC), est rétribué par AngloGold Ashanti. De nombreux délégués sont devenus permanents, payés par la compagnie, et ne tiennent pas à retourner travailler au fond de la mine.

Amplifiant les craintes exprimées par les compagnies minières, Baleni a rappelé que 10 000 emplois pourraient être perdus à cause des grèves. La position du NUM face aux grèves qui ont démarré en dehors du syndicat est claire. Par la voix de son président Senzeni Zokwana, il a demandé aux compagnies minières de ne pas tolérer les grèves sauvages échappant à tout contrôle.

Selon la direction du NUM, le syndicat a perdu 15 000 adhérents suite aux grèves à Implats et encore 5 000 après celles de Lonmin. Se plaignant du manque de soutien du COSATU dans les batailles de territoire avec d'autres syndicats, également membres de la centrale, le NUM a menacé d'arrêter de payer sa contribution mensuelle de 90 000 rands.

Le COSATU (Congress of South African Trade Unions)

Entre 2000 et 2012, le taux de syndicalisation en Afrique du Sud a augmenté de 26 % à 29 %. Le secteur le plus syndiqué n'est plus les mines et la construction (34 %) mais les services municipaux, sociaux et publics (47 %), appartenant massivement au secteur public. Les trois quarts des syndiqués appartiennent au COSATU qui a toutefois perdu des membres au profit de nouveaux petits syndicats comme l'AMCU dans les mines. La confédération, qui visait les 4 millions de membres en 2009, n'en a aujourd'hui pas plus de 2,2 millions.

Entre 2011 et 2012, les syndicats affiliés au COSATU ont officiellement perdu 20 736 membres. Les plus touchés sont le *Democratic Teachers Union* (enseignants, 5 297 démissions), le *National Health and Allied Workers Union* (Santé, 5 283), le *Democratic Nursing Organisation* (Santé, 5 160), le *Police and Prisons Civil Rights Union*

⁷ Voir : <http://mg.co.za/article/2013-02-28-00-rape-begets-rape-ndash-sas-brutal-legacy>

⁸ Les chiffres du crime organisé ne sont pas repris par la SAPS et sont difficile à évaluer. En 2011, 87 agents de la province du Cap occidental sont arrêtés pour avoir prêté main forte à des gangs dans le trafic de drogue et des vols à main armée.

⁹ *The Star*, 5 août 1998.

(police et prison, 3 625) et le *Finance Union* (finances, 1 371). Selon le ministère du Travail, il y avait, en juillet 2012, 193 syndicats officiellement enregistrés dont 117 indépendants du COSATU.

Une étude commandée par le COSATU montre que pas moins de 30 % de travailleurs interrogés estiment que les syndicats sont corrompus alors que 60 % sont mécontents des augmentations de salaires obtenus par le syndicat, même si elles sont supérieures au niveau de l'inflation.

Dans les mines, les délégués à plein temps ne sont plus obligés, comme leurs camarades, de travailler au fond. Ils sont tranquilles dans des bureaux. De plus, ils peuvent recevoir des avantages des entreprises et obtenir des contrats, par exemple dans la restauration. Comme leurs homologues du NUM, les dirigeants de la COSATU n'hésitent pas à dénoncer les travailleurs qui font grève en dehors des cadres légaux. Ils accusent également les entreprises qui négocient avec eux. En accordant une augmentation de salaire suite à une grève illégale, Lonmin a créé un dangereux précédent, avait déclaré Zwelinzima Vavi, le président du COSATU.

Les syndicats alternatifs

Un nouveau syndicat, qui se veut à la fois « apolitique » mais plus actif dans la défense des intérêts des mineurs, l'*Association of Mineworkers and Construction Union* (AMCU), est apparu en 1998. Les militants qui l'ont fondé étaient des anciens du NUM, reprochant à ce dernier sa collusion avec les patrons.

C'est dans les mines d'Implats qu'il a gagné ses galons. À l'issue de la grande grève début 2012, il représentait 70 % des travailleurs de la mine chez Implats, contre pas plus de 10 % pour le NUM. De même il est devenu majoritaire dans les mines d'Amplats situées dans la région de Rustenburg. Il fait pratiquement jeu égal dans les autres mines du numéro un du platine et est nettement majoritaire chez Lonmin.

Dans les mines d'or, si le NUM a gardé quelques places fortes – Driefontain, Kloof, et les mines de la province d'Orange – ailleurs, l'AMCU est monté en puissance. Une nouvelle réalité que commencent à considérer les compagnies minières.

...ET LE GOUVERNEMENT

Si les conditions matérielles de vie des mineurs, ou celles des autres catégories de prolétaires – noirs, métis, asiatiques, ou même blancs – avec ou sans emploi officiel, ne se sont guère améliorées depuis la fin de l'apartheid, il n'en est pas de même pour une minorité noire, souvent issue de la politique ou du syndicat, qui a su intégrer les rangs de la classe dominante.

La dernière liste des vingt personnes les plus riches d'Afrique du Sud, publiée par l'hebdomadaire sud-africain *Sunday Times*, montre que leur richesse combinée – 134 milliards de rands – a progressé de 8 % sur un an. Cette liste a été établie en utilisant les cours du *Johannesburg Stock Exchange*. Les fortunes n'incluent donc pas le foncier, le numéraire et autres investissements non cotés.

Les patrons des mines et de la métallurgie sont les mieux placés. Numéro un pour la deuxième année consécutive, Patrice Motsepe, le patron de la compagnie minière African Rainbow Minerals, a subi une décote de 13 % sur un an de sa fortune estimée à 20,07 milliards de rands. La valeur des 38 % d'Arcelor Mittal (Afrique du Sud) détenus par Lakshmi Mittal, numéro trois de la liste, a baissé de 38 % à 13 milliards de rands. En quatrième position, l'héritier de la famille Oppenheimer, Nicky Oppenheimer, a vu les 2,3 % qu'il détient dans Anglo American se déprécier de 19 % à 9 milliards de rands. Toutefois, grâce aux 40 % de De Beers qu'il a vendu à Anglo American, il serait à la tête d'une fortune de 57,7 milliards de rands, estime le magazine Forbes, ce qui en fait le plus riche Sud-Africain. Un autre héritier, Desmond Sacco, est un actionnaire majeur du groupe minier Assore.

Le *Black Economic Empowerment* (BEE), la politique d'émancipation économique de la population noire menée par le gouvernement sud-africain a permis à certains d'entrer dans le cercle fermé des grandes fortunes. Outre Patrice Motsepe, Cyril Ramaphosa, l'ancien dirigeant du NUM a vu la valeur de ses investissements – Assore, Bidvest, Mondi, MTN, SABMiller et Standard Bank – bondir de 39 % à 3,1 milliards de rands. Et c'est sans compter ce qu'il détient à travers son fonds d'investissements Shanduka – des participations dans le producteur de platine Lonmin et dans McDonald's – ainsi qu'une co-entreprise dans le charbon avec le trader Glencore. Un mineur de fond sud-africain devrait bosser pas moins de 20 667 années de labeur pour gagner les 3,1 milliards de rands amassés en quelques années.

C'est encore un groupe minier Exxaro, qui a fait la fortune de Siphon Nkosi et de Zweli Mntambo, à hauteur de 2 milliards de rands environ chacun. Avant de devenir ministre de l'Habitat et de mettre ses biens dans un « blind trust » – une société sans droit de regard –, Tokyo Sixwale était actif dans le diamant, les mines de platine et le pétrole. Sa fortune estimée à 2 milliards l'aurait placé au 23^e rang de la liste. Le producteur d'or Gold Fields affirme s'être fait forcer la main en choisissant les bénéficiaires de son opération de BEE : l'avocat de Jacob Zuma dans une affaire de viol, une petite fille de Mandela, une députée, un ancien président du NUM, la veuve d'un dirigeant du PC, et divers membres des familles des dirigeants politiques et syndicaux.

« Il n'y a aucune justification à la récente vague de grèves qui n'ont pas suivi les procédures légales » a déclaré le ministre du Travail, Mildred Oliphant, le 26 septembre. « Il n'y a pas d'excuse aux mouvements illégaux », a-t-elle précisé, soulignant qu'avec une loi offrant un espace aux grèves protégées, grèves et piquets devaient être pacifiques.

La situation échappe à ce point à tout contrôle que des parlementaires de l'ANC, responsables d'une commission sur les mines, n'ont pas osé se déplacer à Marikana. De même, des dirigeants du NUM n'avaient pu parler aux grévistes que depuis un véhicule blindé de la police.

ENCADRER LA RÉVOLTE OUVRIÈRE

Dans les mines, les négociations collectives qui se déroulent tous les deux ans incluent, outre la direction de la compagnie minière, les syndicats majoritaires qui représentent une catégorie de travailleurs. Le NUM a profité de son monopole pour asseoir sa domination. Cette situation qui excluait les syndicats minoritaires a attisé l'hostilité entre les syndicats, comme l'ont reconnu par la suite les dirigeants des compagnies minières.

Pour tenter de pacifier la situation ils ont organisé, avec la ministre concernée, une réunion où étaient conviés tous les représentants de toutes les catégories de travailleurs des mines.

L'objectif était de promouvoir « la paix, la tolérance et la liberté d'association ». Pas question d'abandonner le NUM, devenu minoritaire dans la majorité des mines de platine et d'or, pour les patrons du secteur. Ils plaident maintenant pour une représentation incluant toutes les sensibilités, afin que le NUM ne soit pas exclu. Les dirigeants de l'AMCU ont finalement accepté la nouvelle donne, mais les tentatives des mineurs pour virer les syndicalistes du NUM de leurs locaux démontrent que la mesure a du mal à passer avec les travailleurs, majoritairement hostiles aujourd'hui au NUM. Quand les syndicats minoritaires ont la majorité, comme dans la mine de Mpumalanga, appartenant à BHP Billiton, le NUM tente par tous les moyens d'empêcher leur reconnaissance.

Les compagnies minières ont identifié le manque de centralisation pour les négociations collectives comme favorables au déclenchement de luttes localisées. Le NUM est d'accord sur ce point, tout comme les ministères du Travail et des Mines, et voudrait, comme c'est le cas dans les mines d'or, une négociation centrale, organisée tous les deux ans. Lors des négociations de début mars, l'AMCU – reconnu comme syndicat majoritaire dans les trois grands producteurs de platine – s'est opposé à l'instauration de négociations centralisées en 2013. Il affirme ne pas avoir de mandat de ses membres et a déclaré ne pas en comprendre l'avantage pour ses membres. Il craint que ce ne soit une manœuvre du NUM pour maintenir une représentation importante, et demande une reconduction de l'ancien système en 2013.

Syndicats, compagnies et responsables de l'État se renvoient également la responsabilité du maintien de l'ordre dans les régions minières. Le NUM avait ainsi accusé Implats d'avoir ouvert les vannes de la grève sauvage généralisée en cédant aux revendications de mineurs en lutte non légale, et non représentés par les syndicats officiels. Une accusation reprise régulièrement par la direction du COSATU et la ministre des Mines. « *Les compagnies ont des procédures disciplinaires* », a expliqué Shabangu en mars, après une brève grève sauvage à Lonmin.

Si les travailleurs ont la liberté d'association, c'est la responsabilité des directions des entreprises d'empêcher les actions illégales. « *Les actionnaires doivent tenir les directions comme responsables* », a souligné la ministre.

Soucieux de faire cesser une grève sur le chantier de construction de la centrale thermique de Medupi, le ministre des Entreprises publiques, Malusi Gigaba, est intervenu pour que les grévistes reçoivent une prime de productivité. Cette intervention a été condamnée par le NUM, accusant le ministre de valider les grèves illégales. À quoi bon avoir recours au syndicat, si l'on peut déclencher une grève sauvage et recevoir le soutien du syndicat ? Franz Stehring, un responsable de l'UASA, un syndicat de cadres, cite l'exemple de la direction d'Harmony Gold qui a refusé de négocier avec des mineurs en grève illégale et les a licenciés.

ADAPTATION DES COMPAGNIES

Améliorer la productivité, l'impératif des compagnies minières

Pour améliorer la productivité de ses mines, Lonmin doit gagner les travailleurs à ses impératifs de production. Le groupe s'apprête à négocier à plusieurs niveaux et à acheter la paix sociale avec des primes de production, de l'intéressement et, surtout, une amélioration des conditions de logement. Il table sur une année complète de travail au lieu de 264 jours actuellement. Une meilleure utilisation de l'équipement renforcera la productivité et donnera donc la possibilité de verser des salaires supérieurs, a expliqué la direction de la compagnie.

L'amélioration de la productivité se heurte toutefois aux contraintes géologiques. Les veines dans les mines de platine sont étroites et difficiles d'accès. La technique utilisée pour extraire le minerai est archaïque : marteau-mineur et explosif. L'utilisation des explosifs oblige les mineurs à évacuer la mine, réduisant d'autant le temps de travail réel et donc la productivité.

La mécanisation de l'extraction améliorerait la sécurité, réduirait les coûts et aiderait à résoudre les problèmes sociaux associés aux grandes migrations ouvrières amenant des dizaines de milliers de travailleurs vivant dans des régions rurales vers les régions d'où sont extraits les platinoïdes.

Les problèmes causés par les tentatives de mécanisation sont nombreux et importants. Les engins miniers sont trop volumineux, pas adaptés au type de gisement exploité dans la platine. Ou alors, les volumes que les engins doivent extraire pour une quantité donnée de métal sont trop importants pour que l'opération soit rentable.

Lonmin s'était lancé en 2004 dans un processus d'automatisation. Mais les investissements requis étaient trop importants et, quatre ans plus tard, le programme était arrêté et son responsable congédié. Lonmin a depuis dépensé 1,2 milliard de rands pour revenir en arrière dans l'une des deux mines supposées révolutionner l'exploitation de la platine.

Le géant minier Anglo American, n'envisage pas de programme d'automatisation dans l'étude qu'il vient de rendre sur ses perspectives d'évolution. Il va concentrer ses efforts sur les mines les plus rentables et fermer ou céder les autres.

Mais la mécanisation reste possible pour de nouveaux gisements, avec des galeries plus vastes. Implats étudie la possibilité d'utiliser des tunneliers, comme dans les travaux publics, mais de petite taille.

Un nouveau modèle d'exploitation minière

Alors que la vague de grèves touche de nouveaux secteurs miniers et que la grève chez Gold Fields s'envenime avec des expulsions de grévistes de leurs résidences, le NUM signe avec la société aurifère un accord visant à augmenter la productivité de la mine de South Deep. Pour Chris Holland, le directeur général de Gold Fields, cet accord démontre qu'il y a la place pour une collaboration constructive en Afrique du Sud dans les relations du travail.

Cet accord permettra la création de 400 nouveaux emplois. Les mineurs des catégories A4 à C5 travailleront dans des équipes de 12 heures. Ils alterneront travail de jour durant 4 jours, suivis de 4 jours de repos, puis 4 jours de travail de nuit, suivis de 4 jours de repos. Une pause de 1 heure est prévue, avec boisson et nourriture, au milieu de l'équipe.

Ce système permettra aux machines de la mine de travailler 5 heures de plus par jour, soit un gain de 25 %. Gold Fields compte exploiter cette mine pendant 50 ans avec une production annuelle de 700 000 onces d'or. Le nombre de jours travaillés par les mineurs baissera de 50 jours par an, mais la mine tournera 7 jours de plus par an.

L'entreprise s'est engagée à améliorer les conditions de logement des mineurs, leur suivi médical, leur bien-être et à créer un système de transport plus efficace en souterrain. Un nouveau système de prime, lié à l'amélioration de la productivité sera mis en place. Les salariés dépassant leurs objectifs seront mieux récompensés qu'actuellement.

Les compagnies minières et l'État ont payé cher la fin de la grève dans les mines

Convoqués, avec les dirigeants syndicaux, par le comité parlementaire des ressources minières, les dirigeants des mines de platine sud-africaines ont été unanimes à pointer les difficultés de leur secteur. « *Le secteur du platine a été le plus touché par la crise économique globale* », a rappelé Roger Baxter, en charge de l'économie et de la stratégie pour la chambre des Mines. La demande a fortement reculé, et « *les actionnaires mettent de l'argent, ils n'en retirent pas, et ce sera encore le cas pour deux ou trois ans* », a insisté Chris Griffith. Depuis trois ans, les compagnies ont dû se tourner vers leurs actionnaires pour les renflouer. AngloPlatinum a levé 12,5 milliards de rands en 2010, Lonmin 7,2 milliards en 2012 et Impala a demandé à ses actionnaires 4,5 milliards en février 2013.

Les coûts de production minière progressent deux fois plus vite que l'inflation du pays. Selon Roger Baxter, entre 2006 et 2011, les prix de l'acier, les tarifs de l'électricité et les coûts salariaux ont bondi en moyenne de 200 %. En cinq ans, la hausse des tarifs de l'électricité a ajouté 5 milliards de rands aux coûts d'Amplats et les nouvelles hausses annoncées devraient encore les majorer de 3 milliards au cours des trois années à venir. Dans la fabrication de catalyses, l'utilisation de palladium, dont l'Afrique du Sud n'est que le deuxième producteur, augmente au détriment du platine. Les grèves de 2012 ont entraîné un manque à produire de 600 000 onces et les deux tiers des sites sont dans le rouge. En trois ans, l'endettement d'Amplats a bondi de 3 à 11 milliards de rands.

Dans son budget 2013, le Trésor sud-africain a révélé que les grèves dans les mines en 2012 lui avaient coûté 15,3 milliards de rands. Après avoir chuté de 16,7 %, entre juillet et octobre, la production minière avait un peu rebondi lors des deux derniers mois de l'année. Cependant, elle a globalement reculé de 3,1 % par rapport à 2011. Les productions d'or et de platinoïdes ont chuté de respectivement 14,5 % et 12 %. Dans le même temps, celle de minerai de fer s'appréciait de 15,7 %. En 2012, l'industrie minière a représenté 17 % des impôts payés par les sociétés et 5,9 % de son PIB. En incluant ses effets indirects, on atteint 18,7 %. Les grèves ont joué un rôle sur le ralentissement de la croissance du pays, tombée à 2,5 % contre 3,5 % en 2011. Le déficit des comptes courants a bondi de 3,4 % du PIB en 2011 à 6,3 % en 2012.

PENDANT CE TEMPS, DANS LES TRANSPORTS

Les luttes menées par les mineurs depuis janvier 2012 eurent un écho dans plusieurs autres secteurs, notamment dans les transports et l'agriculture. Dans le secteur du transport, cet écho, sans atteindre l'intensité des luttes dans les mines, s'est inscrit pleinement dans cette vague sociale qui a secoué l'Afrique du Sud pendant presque un an.

Nous présentons ci-dessous un bref compte rendu des grèves dans l'industrie du transport¹⁰.

Début juin, débutent des négociations salariales au sein du Conseil de négociation de la *Road Freight Employer's Association* entre les quatre syndicats majoritaires du transport et le patronat (RFEA). Les syndicats réclament une hausse de salaire de 12 % par an (plus que le double du taux d'inflation) pour les trois années à venir et pour tous les secteurs du transport. Les patrons proposent 8 %. Les syndicats impliqués sont le *South African Transport and Allied Workers' Union* (SATAWU, 82 000 membres dont environ 28 000 camionneurs), le *Professional Transport and Allied Workers' Union of South Africa* (PTAWU, 12 000 membres à sa formation en 1980, environ 20 000, aujourd'hui), le *Transport and Allied Workers' Union of South Africa* (TAWUSA) et le *Motor Transport Workers' Union* (MTWU, environ 9 500 membres).

Face à l'impasse des négociations, les syndicats appellent à la grève pour le 24 septembre. Entre 20 000 et 30 000 travailleurs du fret et du transport de fonds (principalement des camionneurs) sont en grève « illimitée » (suivant les sources). Très vite, les syndicats renvoient leurs exigences à la baisse (9 % au lieu de 12 %), et les patrons proposent 8 %. Les négociations se jouent désormais autour de ce 1 % restant.

Des incidents d'intimidation et de violence à l'égard des chauffeurs de camion non grévistes sont signalés en plusieurs endroits, notamment dans la région de Johannesburg. Quelques camions de non grévistes sont incendiés ou caillaissés.

¹⁰ Pour une chronologie plus détaillée du conflit dans les transports, voir sur notre site www.mouvement-communiste.com.

Les syndicats appellent leurs membres à intensifier la grève et demandent aux membres des secteurs maritimes et aériens d'y participer. Ces appels resteront sans effet jusqu'à la fin de la grève, ces travailleurs ne rejoignant pas le mouvement en nombre significatif. À la date du 28 septembre, plus de 45 chauffeurs de camion ont été arrêtés pour manifestation illégale et désordre public. La grève des transporteurs de fonds commence à affecter les distributeurs automatiques, tandis que les stations services et autres commerces de proximité commencent à ressentir l'impact de la grève des camionneurs. Le commerce avec la Namibie est en nette baisse.

Le 29 septembre, un accord est signé chez les transporteurs de fonds. Cet accord est vivement critiqué par les syndicats, car il s'est conclu en dehors d'eux. En effet, des sections syndicales et/ou des travailleurs nombreux ont décidé de passer outre les consignes syndicales, estimant que les discussions sur le 1 % d'augmentation supplémentaire leur prendraient deux ans et demi pour récupérer le coût de la grève (salaire de base : 8 000 rands). Le SATAWU dénonce l'accord comme le deal des « ivrognes ». Au terme de l'accord, les travailleurs recevront une augmentation de 9 % à partir du 1er mars 2013, et à nouveau la même le 1er mars 2014. Si les tractations au Conseil de négociation aboutissent à une augmentation plus élevée, alors l'accord conclu entre les patrons et les travailleurs sera ajusté conformément à celui-ci. À partir de là, la messe est dite. Le mouvement de grève durera jusqu'au 12 octobre, date à laquelle les quatre syndicats signent l'accord salarial - identique à celui signé par les transporteurs de fonds.

Au final, les travailleurs ont obtenu une augmentation de salaire de 10 % à partir de mars 2013, 8 % l'année suivante et 9 % la troisième année. Selon la police, 23 camions ont été incendiés depuis le commencement de la grève. Le conflit a fait deux morts parmi les non-grévistes.

« *Mes estimations indiquent que la grève a coûté à l'économie 15 milliards de rands* » a déclaré Loane Sharp, directeur de Prophet Analytics. Cela ne peut pas être compensé à la fin d'une grève parce que ce sont des contrats d'approvisionnement qui ont été annulés ».

Que retenir de cette grève ?

Cette grève s'inscrit dans la vague de luttes qui a secoué l'Afrique du Sud début 2012 et jusqu'en 2013, touchant différents secteurs, en premier les mines, puis l'agriculture et le transport. La grève, déclenchée et encadrée par les quatre syndicats majoritaires chez les camionneurs et les transporteurs de fonds, a trouvé un large écho chez ces derniers.

On a pu constater que le commerce de détail, les grandes surfaces, les livraisons de médicaments, les stations-services, les distributeurs de billets, etc. ont été assez sévèrement affectés par la grève, mais que les secteurs industriels l'ont été beaucoup moins. Si près de 80 % du transport de fret se fait par la route, une partie importante du transport de charbon, de minerais, de voitures, etc. se fait par le rail. Ce qui explique que ces secteurs ont été moins touchés. Idem pour Eskom, principal fournisseur d'électricité (il n'y a pas eu de coupures d'électricité due à la grève).

Cette grève n'a pas été traversée par des luttes entre divers syndicats, comme on a pu le constater pour les mines. Tout au plus y a-t-il eu un certain flou sur le terrain, quand certains syndicats annoncent la reprise du travail alors que d'autres démentent et que des groupes numériquement importants de grévistes décident de continuer la grève.

Nous n'avons pas décelé de traces de tentatives d'organisation politique indépendante de la classe ouvrière au cours de cette lutte, les syndicats ont réussi tout du long à encadrer la plupart des grévistes et à maintenir les objectifs de la lutte autour de la question des salaires et des conditions de travail. Il n'y a pas eu de tentative de liens avec les grèves des mineurs, alors que celles-ci se déroulaient au même moment. Les grévistes ont également échoué à mobiliser de manière conséquente les travailleurs du rail et des ports, ce qui aurait pu donner un tout autre poids à leur action.

Par contre, on peut noter que quand il est devenu clair aux yeux des sections syndicales d'entreprises et aux travailleurs que les négociations achoppaient après trois semaines sur 1 % d'augmentation, des divisions sont apparues. Le front syndical n'a pas été rompu, mais sur le terrain, des sections syndicales et/ou des travailleurs ont directement négocié avec leur employeur, estimant que ce 1 % d'augmentation ne couvrirait pas les pertes occasionnées par la grève. D'après les syndicats, qui ont immédiatement désavoué tous les accords conclus en dehors de leur juridiction, ce serait là une conséquence de la grève de Marikana. De plus, les limites du contrôle syndical étaient visibles au niveau de l'encadrement de la violence contre les jaunes. Les directions syndicales ne se sont pas trompées en dénonçant des négociations salariales qui leur échappaient. Elles avaient bien compris qu'elles avaient perdu une partie de leur pouvoir lorsque les directions des compagnies minières avaient été obligées de négocier avec des comités ouvriers ou un syndicat alternatif, l'AMCU, en dehors du processus habituel de convention collective.

Alors que l'enclavement territorial et productif des foyers de la grève des mineurs représentait une entrave objective à son élargissement, dans la lutte du secteur du transport, c'est plutôt l'inverse qui s'est posé. En effet, en dehors de quelques grandes entreprises, c'est un secteur qui est morcelé en une myriade de petites et moyennes entreprises sans liens aucuns entre elles. Ce qui a accru d'autant l'isolement des grévistes qui n'ont pas réussi à user de leur position centrale dans l'acheminement des marchandises pour mener une lutte autonome, et mettre en avant des revendications dépassant le seul cadre de la lutte pour le salaire et de meilleures conditions de travail.

RÉÉMERGENCE PARTIELLE DE L'AUTONOMIE OUVRIÈRE

Près de 20 ans après la lutte radicale qui a chassé du pouvoir une classe dirigeante raciste, les travailleurs d'Afrique du Sud constatent que l'amélioration de leur condition est très limitée. La fin de l'apartheid a été bénéfique à seulement une minorité de cadres politiques, syndicaux et militaires qui ont intégré la vieille classe dirigeante. Les méthodes employées par les forces de répression n'ont pas changé. Le massacre de Marikana a été perpétré par une police ayant à sa tête une femme noire qui s'est empressée de déclarer que la police avait agi en état de légitime défense, avant de concéder que l'évènement était « regrettable ».

La loi qui régit la représentation des travailleurs sur le lieu de travail ainsi que les conventions collectives, la LRA (*Labour Relations Act*), a été rédigée sous le contrôle du COSATU. Pas étonnant qu'elle donne au syndicat majoritaire (50 % plus 1), le NUM dans les mines, le pouvoir de négociation et le monopole de représentation des travailleurs. Pour être considéré comme représentatif, un syndicat doit représenter au moins 30 % des salariés d'un site. Il a alors le droit de recruter des adhérents et de communiquer avec eux sur le lieu de travail. Les cotisations sont alors prélevées directement sur la feuille de paie par l'employeur.

Il est donc logique qu'avec un système dans lequel les entreprises avaient délégué aux syndicats les tâches d'encadrement immédiat des travailleurs, ceux-ci se soient heurtés aussi violemment à « leurs représentants » lorsqu'ils sont entrés en lutte.

En Pologne, en 1980, on avait déjà constaté la vitesse avec laquelle l'organisation que s'étaient donnée les travailleurs est devenue le meilleur gestionnaire du capital. En Afrique du Sud, l'arrivée au pouvoir de la triple alliance – ANC, PC, COSATU – a permis aux cadres dirigeants de ces organisations d'intégrer l'exécutif de l'État en en prenant la tête ou d'être associés à la gestion des grandes compagnies du pays. Ce qui est remarquable, c'est le peu de temps, en particulier dans les mines, qu'il a fallu aux travailleurs pour comprendre la nouvelle situation et s'organiser pour y faire face.

Moins de dix ans après le changement de pouvoir et la fin de l'apartheid, des cadres locaux et des militants de base du NUM, en désaccord avec l'intégration à l'État de leur syndicat, créaient l'AMCU, un petit syndicat de base, plus radical dans ses revendications et surtout non intégré à l'appareil d'État. Ce nouveau syndicat est mieux perçu par les ouvriers car il ne multiplie pas les compromissions avec les entreprises dans lesquelles il est présent. Une dizaine d'années plus tard, des militants de l'AMCU et d'autres militants ouvriers ne se réclamant d'aucun syndicat ont organisé les grèves de piqueurs qui allaient se diffuser à l'ensemble de l'industrie minière.

À cette lutte se sont jointes les « deuxièmes femmes » des travailleurs de la mine, partageant leur vie dans les baraquements, et directement dépendantes de leurs salaires. La question de la libération des femmes fait ainsi sa réapparition au cœur de la lutte de classes. Elle devra poser le problème des rapports entre hommes et femmes y compris, et avant tout, parmi les travailleurs. Si les travailleurs ont réussi à organiser leur lutte en dehors et contre le syndicat officiel, le NUM, nous disposons de peu d'information sur la participation des femmes à la lutte. Signe qui ne trompe pas de l'arriération persistante de la lutte de classes sur ce terrain pourtant crucial dans un pays où les femmes subissent une oppression extrême marquée par la violence et la soumission explicite aux mâles. Une classe ouvrière qui s'avérerait incapable d'intégrer à son combat la moitié de ses effectifs (les femmes en l'occurrence) ne pourra jamais prétendre à son émancipation du capital.

Cet aspect n'est pas le seul qui mérite une critique. Le mouvement ouvrier indépendant qui s'est exprimé par ces grèves et qui continue de couvrir sous les braises n'est pas parvenu à dépasser son cadre revendicatif, le cantonnant à réitérer le parcours du réformisme ouvrier et du syndicalisme de classe. Un parcours qui, dans les conditions historiques de la domination réelle du capital et du plein déploiement de la démocratie sociale, mène inéluctablement à l'intégration rapide dans l'État et/ou à la destruction tout aussi rapide du mouvement et de son organisation indépendante par ce dernier. L'incapacité de la lutte de se transformer en une critique pratique consciente du capital et de l'État dépend étroitement de trois facteurs inhibant principaux : l'enclavement territorial et productif des foyers de la grève ; la dynamique conflictuelle souvent ramenée à l'affrontement entre syndicats ; enfin, l'exercice généralement inefficace de la force ouvrière vis-à-vis des forces de répression. La localisation, dans une région excentrée du pays, des centres névralgiques de la lutte ainsi que son enracinement dans un secteur d'activité minière relativement marginal ont placé la problématique de l'élargissement du combat sur un terrain plus directement politique et d'organisation centralisée. Au-delà d'un certain point, le message des grévistes ne pouvait pas se transmettre par simple effet de proximité.

Tout d'abord, il aurait fallu que la minorité ouvrière engagée fût capable de le ré-élaborer pour qu'il prenne un caractère emblématique. Or, la ré-élaboration de l'expérience en cours imposait un degré d'organisation politique consciente que ni le mouvement, ni ses composantes les plus déterminées, n'ont atteint, même au sommet de sa force. La tâche de la diffusion de la leçon de Marikana a été assumée par défaut par l'AMCU qui en a fait un véhicule de renforcement séparé de son organisation. Le haut potentiel politique du combat a été réduit à sa réalité défensive par l'AMCU. Une réalité jamais vraiment dépassée par le mouvement. La vérité est que, y compris au sein du mouvement, sa qualité politique de rupture avec la démocratie sociale et le commandement d'entreprise n'a pas été explicitée, par les mots et dans les faits, par la minorité ouvrière radicale. Ce qui amène à l'incapacité d'émerger, tout au long de l'affrontement, d'un embryon d'organisation politique de cette minorité agissante. La radicalité ouvrière s'est essentiellement exprimée dans les duels violents contre le syndicat collaborationniste, le NUM, et ses affidés dans les mines. La destruction minutieuse et obstinée de cette structure de commandement d'entreprise est probablement le résultat positif le plus durable de la grève. En revanche, l'encadrement classique, lui, semble avoir mieux résisté au choc ouvrier toutes les fois qu'il a réussi à se singulariser par rapport à ses suppôts du NUM.

De son côté, le NUM, forgée au rude combat de classe d'il y a vingt ans, n'a jamais baissé pavillon sans se battre les armes à la main contre la lutte des mineurs. Un comportement qui n'a pas assuré au NUM de garder sa place dans l'organisation du commandement d'entreprise mais qui a permis d'arrimer encore plus fortement le combat ouvrier à ce niveau d'affrontement et à en épuiser ses meilleures énergies. Le calcul de la direction syndicale d'État du COSATU et de le NUM était de politiser la grève du point de vue de la défense du système. La centrale syndicale d'État a sans cesse dénoncé le potentiel subversif de l'ordre existant de la grève des mineurs et s'est imposée sur le terrain comme la première ligne défensive de l'État et des entreprises. Une stratégie qui aurait dû conduire les éléments les plus conscients du mouvement à se poser la question pratique de la dimension politique générale de l'affrontement. Ce ne fut pas le cas aussi parce que l'AMCU en a tiré des arguments supplémentaires en faveur de sa revendication de fond : la reconnaissance du pluralisme syndical sur les lieux de travail. De la sorte, et conformément à sa nature de syndicat et à ses objectifs politiques inspirés par la démocratie sociale, l'AMCU a agi délibérément en tant que frein principal à l'expression du potentiel politique de la lutte. Pour leur part, les organes de coordination des luttes qui ont vu le jour n'ont pas abordé la problématique du pouvoir dans les mines et encore moins dans le pays.

Dernier facteur qui a empêché le dépassement politique du cadre revendicatif, la répression qui a emprisonné les nombreuses tentatives du mouvement de sortir physiquement des mines dans une longue série de combats de rue avec les forces de répression. Des combats qui, à la différence de ceux qui se sont déroulés au fond des puits avec les représentants de le NUM, ont été invariablement perdus par les grévistes. L'absence d'une organisation politique des mineurs en lutte capable d'assumer pratiquement les tâches qui s'imposaient par l'emploi de moyens de combat adéquats au niveau de l'affrontement imposé par les forces de répression a été fatale. L'articulation entre actions défensives de masse, percées de petits groupes mobiles entraînés à ce type d'actions et initiatives combattantes disjointes des mobilisations de masse ne s'est guère faite, avec les dégâts et les pertes qu'on connaît du côté des grévistes¹¹.

Par-delà ces limites graves du mouvement, ce dernier reste néanmoins un épisode de première importance dans le long processus forcé de reconstitution de l'autonomie ouvrière comme force politique indépendante de la classe ouvrière. Le rejet du syndicat d'État, l'autonomisation de la lutte et de ses raisons des contraintes définies par le déroulement ordinaire de l'exploitation – et même de la survie des entreprises saisies par les grèves – restent des points forts de la lutte. Les mineurs n'ont eu que faire des conditions souvent fragiles de reproduction du capital dans le secteur sud-africain des platinoïdes.

Un autre élément très prometteur concerne la capacité prouvée tout au long du conflit par la minorité qui l'a démarré d'attirer dans la lutte des segments grandissants de travailleurs des mines et d'autres secteurs d'activité situés dans des zones productives éloignées de l'épicentre de la lutte. La plupart du temps, la diffusion du conflit s'est faite sans pilotage et sans coordination, ce qui relève, dans la situation actuelle, presque de l'exploit. L'exigence d'une participation la plus large possible à l'affrontement et aux prises de décision s'est également affirmée avec puissance, balayant toute tentative de l'AMCU de se voir attribué la représentation stable et institutionnelle du mouvement face aux patrons et à leur État.

La constitution d'organes élus de coordination de la lutte incluant syndiqués et non syndiqués a empêché cela. Enfin, les confrontations répétées avec les forces de répression ont fait tomber pour bon nombre de travailleurs en lutte toute illusion sur la nature de l'État et du régime issu de la victoire sur le régime de l'apartheid. Ces caractéristiques de la lutte ne trompent pas : l'autonomie ouvrière a recommencé à cheminer en Afrique du sud. Un chemin long et accidenté l'attend. Un chemin qui passe, ici comme ailleurs, nécessairement par le développement du potentiel politique de rupture avec le système capitaliste dans son ensemble, exprimé par le haut de la dernière lutte des mineurs sud-africains. Un chemin dont les succès à venir se mesureront, ici comme ailleurs, par l'intensité et l'extension de l'organisation politique indépendante que les prolétaires les plus lucides et déterminés sauront se donner une fois le mouvement relancé.

MC/KpK, le 10 mai 2013

Pour toute correspondance écrire, sans autre mention, à : BP 1666, Centre Monnaie 1000, Bruxelles 1, Belgique.
Consulter les sites Internet de Mouvement Communiste : www.mouvement-communiste.com et de Kolektivně proti kapitálu : <http://protikapitalu.org/>

¹¹ Pour une analyse plus détaillée de ce point, voir la lettre n°36 « *La violence ouvrière n'est pas toujours synonyme d'autonomie ouvrière.* »